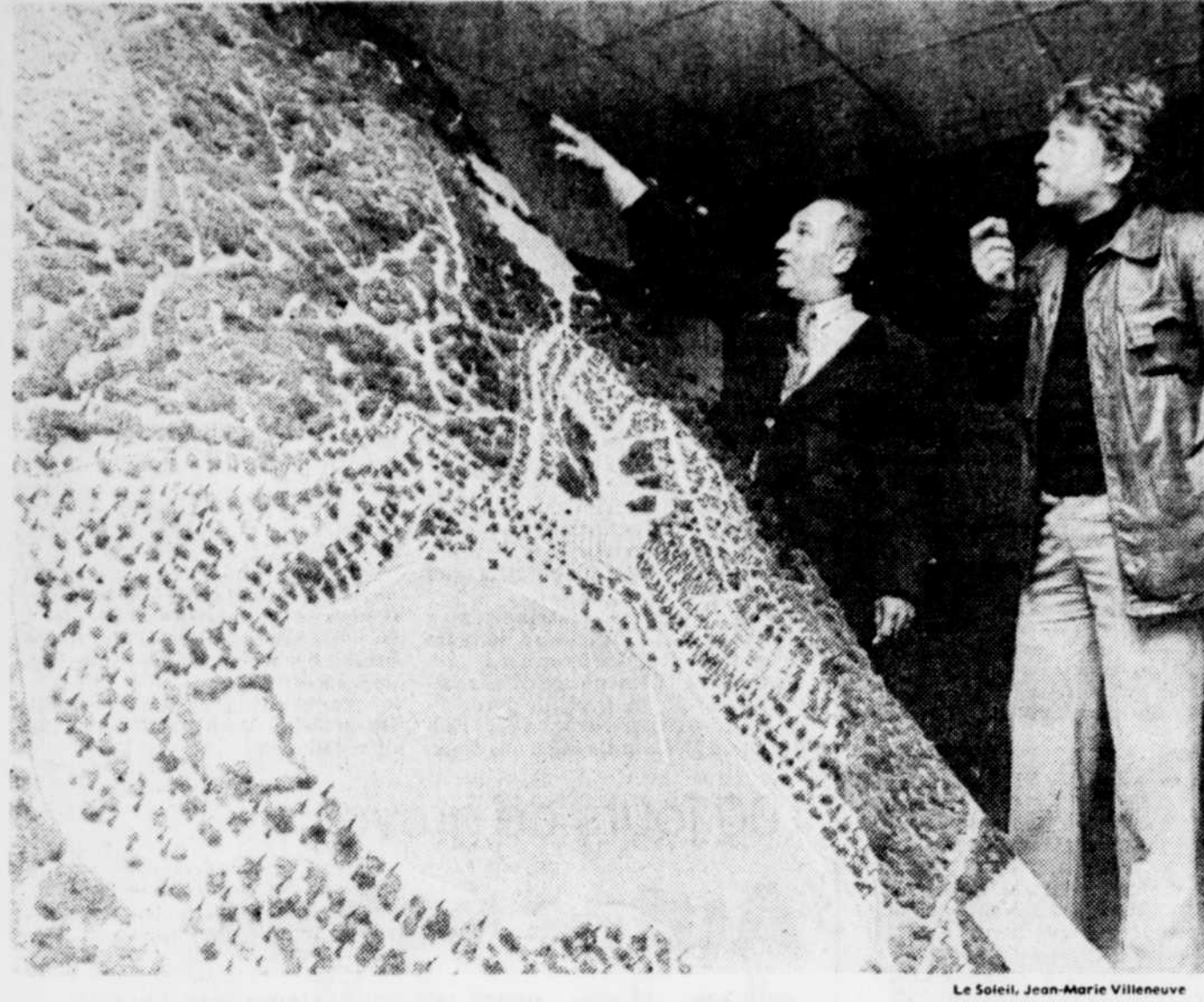




Le maire de Lac-Delage, M. Michel Mercier, à droite, discute avec "son principal contribuable", M. Claude Morncy, président du Domaine du Lac-Delage Inc. dont les actifs représentent près de la moitié de la valeur du rôle de la ville.

Lac-Delage: six ans sans hausse de taxes

par Marc LESTAGE

Les 150 contribuables de la municipalité de Lac-Delage ne paieront pas plus de taxes au cours de 1981 qu'ils n'en ont payées depuis six ans.

Le maire de cette petite ville, M. Michel Mercier, ajoute que cette façon de faire n'accorde pas une marge de manoeuvre très forte au conseil formé de quatre conseillers et d'un

maire qui assure les services de la ville, avec le concours de deux employés à plein temps et un secrétaire-trésorier à temps partiel.

La situation des contribuables de Lac-Delage est un peu particulière du fait que les services d'aqueduc et d'égouts sont assurés partout sur un territoire qui pourrait recevoir trois

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Bureau du Contrôleur des Assurances

APPEL D'OFFRES D'ASSURANCE NO. 222-81

RISQUE: Assurance contre la malhonnêteté des employés

LIMITES: \$2 000 000

ORGANISME: La Régie des Rentes du Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de \$5,00 (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100.

Clauses des soumissions: Mercredi, 15h, le 11 mars 1981.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé dans la salle de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des Assurances, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice «La Laurentienne», nouvelle partie, 1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, G1R 4X8. Les documents seront disponibles à compter du 9 février 1981.

Le Contrôleur des Assurances
Pierre Blais

Ministère des Communications du Québec

Projet: Réimpression et distribution commerciale de quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.

Le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation requiert la réimpression et la distribution des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT. Ces magazines, destinés à une clientèle enfantine, seront distribués en tant que produits dérivés de PASSE-PARTOUT dont le titre et le logo sont la propriété exclusive du ministère de l'Éducation.

Les soumissions devront porter sur la réimpression et la distribution. La sous-traitance sera acceptée.

Un document d'information, destiné à l'usage exclusif du détenteur, renfermant les devis et renseignements pertinents sera disponible du 9 février au 13 février 1981 de 08h30 à 16h30 moyennant un chèque de 25 \$, non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, à l'adresse suivante:

Direction générale des publications gouvernementales
Direction de la commercialisation et de la distribution
1283, boul. Charest ouest
QUÉBEC
G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-8055

Un dépôt de soumission sera exigé: cautionnement de 5 000 \$ ou chèque certifié de 2 500 \$ à l'ordre du ministre des Finances.

Clauses de réception des soumissions: le 6 mars 1981 à 15:00 heures.

Pierre-A. Deschênes
Sous-ministre des Communications

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
1080	location et entretien d'effets de lingerie et d'uniformes	Montréal
1101	Seules les maisons ayant une place d'affaires dans la région Montréal seront acceptées.	
1101	650 000 litres d'azote liquide	St-Hyacinthe
Clôture des soumissions: 18 février 1981 à 15 h		
1104	impression en 4 couleurs de 1 400 000 cartes routières du Québec 1981	Québec et Montréal
1105	impression de 600 000 formulaires en kasses 7 parties	Montréal
Clôture des soumissions: 19 février 1981 à 15 h		
1106	impression de 330 000 formulaires en liasses, 2 parties	Montréal
1107	impression de 330 000 formulaires -Procès verbal- en liasses, 3 parties	Montréal
Clôture des soumissions: 20 février 1981 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
Bureau des appels d'offres
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec
Qué. G1R 4X8
Tél.: (418) 643-8438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Gaston Guimet

La réforme fiscale: résultats positifs

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Jacques Léonard a tracé un bilan positif de la nouvelle fiscalité municipale. De passage à Rimouski, hier, le ministre poursuivait sa tournée des différentes régions du Québec pour traiter de la première année d'expérience de la nouvelle fiscalité municipale, et où il rencontre alternativement les représentants de la presse et les élus municipaux.

Il ressort des données fournies par le ministre que pour l'ensemble du Québec, les dépenses municipales ont connu une augmentation de 19,3 pour 100, alors que les taxes foncières auraient diminué de près de 2 pour 100. Pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, les dépenses municipales se sont accrues de 23,7 pour 100, alors que les taxes foncières ont augmenté d'environ 2,9 pour 100.

Le ministre a rappelé à ce sujet que la nouvelle fiscalité devait accorder une marge de manoeuvre supplémentaire devant permettre aux municipalités, soit de réduire le fardeau fiscal de leurs contribuables, soit d'augmenter leur budget et par conséquent le niveau des services municipaux. L'analyse des résultats indique donc, selon le ministre, que les municipalités ont préféré en général augmenter le niveau de leurs dépenses puisqu'elles ont augmenté de 19,3 pour 100 par rapport à une hausse de 10,1 pour 100, l'année précédente.

Après avoir exposé en long et en large les effets de la nouvelle fiscalité à la lumière d'une première année d'expérience, le ministre Léonard conclut que le bilan est positif, et qu'il aura finalement pour effet d'intéresser davantage les contribuables à l'administration municipale.

Saint-Irénée Centre météorologique bientôt, à l'aéroport

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

SAINT-IRÉNÉE — Le conseil de comté de Charlevoix-Est, en collaboration avec certaines entreprises de la région et la ville de Clermont, ont accepté de débiter les crédits nécessaires afin de doter l'aéroport de Saint-Irénée d'une station météorologique.

C'est ce qu'a annoncé le directeur de l'aéroport, M. Pierre Guay, en indiquant qu'il s'agissait là d'un des premiers investissements financiers faits par le conseil de comté depuis l'ouverture de l'infrastructure, en 1962. Le ministère fédéral des Transports subventionne à raison de 100 pour 100 les opérations de l'aéroport. Au cours des cinq dernières années, il aurait ainsi injecté environ \$250 000 dans le milieu.

L'achat des équipements pour la station météorologique et leur installation devrait coûter environ \$18 000.

La région de Charlevoix fait quelquefois face à des conditions atmosphériques particulières. Les montagnes et la proximité du fleuve Saint-Laurent ne seraient pas étrangères à cet état de chose. Ainsi, dernièrement, alors qu'une tempête faisait rage sur la rive sud, il faisait soleil dans Charlevoix.

Les relevés de la station météorologique serviront pour les besoins de l'aéroport, mais aussi pour les organisateurs d'activités de plein air, les voyageurs, etc.

Reprise

Depuis quelques mois, l'aéroport de Charlevoix reprend du poil de la bête. Encore le printemps dernier, il était pratiquement menacé de fermeture alors que le transporteur aérien, Québecair, avait décidé de le rayer de ses listes d'escalaire. Or, il faut qu'un transporteur aérien fasse escale sur une base régulière, pour que le ministère des Transports accepte de subventionner un aéroport.

Les autorités locales ont donc entrepris une chasse aux transporteurs. Ils ont finalement réussi à convaincre la firme Air Satellite de faire escale à Saint-Irénée. Le transporteur Québecair avait entre-temps changé d'idée, mais la Commission canadienne des transports a tranché en faveur d'Air Satellite.

Cette firme s'est engagée à faire escale à tous les jours à Saint-Irénée ou, du moins, à offrir à sa clientèle cette possibilité. Pour l'aéroport de Saint-Irénée cela marquait une étape. En effet, jamais depuis son ouverture il n'avait été subventionné pour une opération sur une base annuelle.

Iron Ore Canada Des profits évalués à \$82 millions, en 1980

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Au cours de l'année 1980, la Compagnie minière IOC a réalisé des profits de \$82 millions américains après avoir expédié, sur 422 navires, quelque 21,2 millions de tonnes de boulettes de fer, de minerai concentré et de minerai brut.

Pour sa part, la Hanna Mining, 27 pour 100 des actifs de la minière septinsulaire, aura dégagé des revenus de \$38,6 millions au cours du même exercice (\$54,6 millions en 1979) et enregistré un déficit d'opération de \$12,7 millions au seul chapitre des ventes à perte des boulettes de fer produites par l'Iron Ore.

Ces chiffres, et plusieurs autres, ont été confiés en premier au journal LE SOLEIL, hier, par un porte-parole de l'Iron Ore, M. Jean-Pierre Maltais. A cet occasion, il en a profité pour souligner quelques inexactitudes contenues dans le texte sur l'Iron Ore publié par le quotidien montréalais Le Devoir, dans son édition de mercredi.

Ainsi, c'est seulement en 1980 que l'Iron Ore versait un dividende à ses actionnaires américains. Les profits de \$95,6 millions réalisés en 1979 par l'Iron Ore, la meilleure année de son histoire avec des expéditions de 27,3 millions de tonnes sur 581 navires, ont servi à rembourser les avances consenties en 1972 pour la construction du concentrateur et de l'usine de boulettage de Sept-Îles.

\$23 millions par année

De 1972 à 1980, la Compagnie minière IOC a réalisé un profit moyen de \$23 millions par année pour des investissements dépassant le milliard de dollars. Et ce, en devises américaines.

Dans le détail, ces profits s'établissent ainsi: gain de \$5,2 millions en 1972, de \$11,3 millions en 1973, perte de \$48,3 millions en 1974 et de \$700 000 en 1975, gain de \$19,2 millions en 1976, de \$45,9 millions en 1977, de \$300 000 en 1978 (après une grève de quatre mois), de \$95,6 millions en 1979 et, enfin, de \$82 millions en 1980.

Cette année, et malgré la baisse de production anticipée mais non encore chiffrée, l'entreprise escompte réaliser un nouveau profit d'environ \$80 millions.

Toutefois, et malgré l'importance apparente de ces chiffres, la Compagnie minière IOC n'atteindra son seuil de rentabilité normale que lorsqu'elle parviendra à dégager un revenu de 10 pour 100 sur ses investissements, soit environ \$100 millions de profits par année, estime le vice-président exécutif de l'entreprise, M. Richard Geren.

Les opérations québécoises

Parce que la Compagnie minière IOC réalise 90 pour 100 de ses profits au Labrador et seulement 10 pour 100 au Québec, les opérations québécoises de l'entreprise seront réduites au minimum.

Quelques chiffres: en 1979, Iron Ore extrayait 9,5 millions de tonnes de minerai de fer à Schefferville et produisait 4,8 millions de tonnes de boulettes de fer à Sept-Îles. En 1980 ces chiffres régressaient à 6,7 millions de tonnes à Schefferville et 3,1 millions de tonnes à Sept-Îles.

Cette année la production à Schefferville a été fixée à 2,5 millions de tonnes à Schefferville et il faudra attendre le mois de mai pour connaître la production de boulettes de fer à Sept-Îles.

En 1980 les 21,2 millions de tonnes de boulettes de fer et de minerai concentré ou brut ont été expédiées pour 52,4 pour 100 aux États-Unis, 22,5 pour 100 en Europe, 17,4 pour 100 au Japon et, enfin, 7,7 pour 100 au Canada.

Pour terminer, M. Jean-Pierre Maltais expliqua au SOLEIL que le siège de l'entreprise était situé au Delaware pour des raisons fiscales et que, à l'exception de M. R. F. Anderson à Cleveland et M. R. Bulroney à Montréal, tous les cadres supérieurs de l'entreprise étaient basés à Sept-Îles. Seule la commercialisation dépend de Hanna Mining à Cleveland.

VILLE DE SILLERY

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil, suite à l'adoption par résolution numéro 81-30 d'un projet de plan d'urbanisme lors de la séance générale du 2 février 1981, tiendra une assemblée publique de consultation le 2 mars 1981, à compter de 20:00 heures, à la salle du Conseil située à l'Hôtel de Ville, 1445, avenue Maguire, Sillery.

QUE lors de cette assemblée publique, le Conseil expliquera le projet de plan d'urbanisme et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

QU'UNE COPIE du projet de plan d'urbanisme est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité.

DONNE A SILLERY, ce 3ème jour de février 1981.

Le greffier de la Ville
Georges Gravel, ing., a.g.

Régie des rentes du Québec

APPEL D'OFFRES

Projet #1648

La Régie des rentes du Québec demande des offres pour:

A — la fourniture de 674 fauteuils de bureaux et 194 chaises de dactylos

B — la réparation (remboursement) de 270 chaises sans bras et 540 chaises avec bras pour visiteurs

Ceux qui désirent soumissionner sont invités à se procurer le formulaire prévu à cette fin en s'adressant au "Service de l'approvisionnement de la Régie des rentes du Québec" à:

1 000, route de l'Eglise, 5e étage
Sainte-Foy, (Québec)
Tél.: (418) 643-8263

ou par la poste à:

Régie des rentes du Québec
Case postale 5200
Québec, (Québec) G1K 7S9

Clauses des soumissions le 25 février 1981 à 15 heures

Seules seront prises en considération les offres venant des manufacturiers québécois, présentées sur le formulaire fourni par la Régie des rentes du Québec et retournées dans des enveloppes fournies à cette fin.

La Régie des rentes du Québec ne s'engage ni à accepter la plus basse soumission ni même à en accepter une.

Jean-Marc Thibault, chef
Service de l'approvisionnement
Direction des finances

SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

HOPITAL NOTRE-DAME-DE-L'ESPERANCE

Conformément à l'article 126 de la loi sur les services de santé et les services sociaux, la séance publique d'information annuelle de l'HOPITAL NOTRE-DAME-DE-L'ESPERANCE se tiendra dans les locaux du Centre, au 383, Chemin Ste-Foy, Québec, JEUDI LE 12 FÉVRIER 1981 A 19H30.

M. Maurice Desjardins
Directeur général.

en bref



Super Loto

Mme Lorraine Fournier, de Saint-Antoine de Rivière-du-Loup, a remporté un gros lot de \$100.000 lors du tirage de la Super Loto, il y a quelques semaines. C'est M. Gérard Normand, du bureau régional de Québec, qui s'est rendu à St-Antoine pour effectuer la présentation du chèque à Mme Fournier.

Congrès CSN

RIMOUSKI — Le Conseil central de la CSN du Bas-Saint-Laurent tiendra dimanche, un congrès spécial à "La Coudée" du cégep de Rimouski, où l'on traitera du droit de grève, du droit au travail et du conflit des travailleurs forestiers. Le Conseil central affirme que le droit de grève est attaqué de toute part, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. C'est pourquoi on estime que, contre ces attaques, l'unité du mouvement ouvrier et populaire est nécessaire, et ce congrès spécial marquera, dans la région, le premier pas de ce qui sera sans doute une des grandes batailles qu'aura à mener le mouvement syndical, et c'est pourquoi le Conseil central invite à ce congrès les autres centrales, syndicats indépendants et autres groupes populaires déterminés à lutter pour le droit de grève.

Anniversaire pour l'âge d'or

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le Conseil de l'âge d'or, région de l'Est du Québec, célébrera son 10e anniversaire à Rivière-du-Loup, en 1981. Les principales manifestations se dérouleront les 6 et 7 juin, et regrouperont des participants de 141 clubs affiliés, qui comptent quelque 13.000 membres de 55 ans et plus. Lors du congrès de fondation tenu en 1972 à Rivière-du-Loup, le conseil régional rejoignait 32 clubs se répartissant 2.317 membres, selon des relevés fournis par un porte-parole, M. Dominique Plante. Rappelons que le territoire desservi par le Conseil de l'âge d'or, région est, s'étend de Rivière-Ouelle aux Iles-de-la-Madeleine et que l'organisme est affilié à la Fédération de l'âge d'or du Québec.

Jeux du Québec

BONAVENTURE — La municipalité de Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs, a été désignée la ville hôte pour la finale des Jeux du Québec pour la région de l'est. Une commission du Conseil des loisirs de l'Est du Québec a préféré la candidature de Bonaventure à celle de Carleton. Jusqu'à dimanche prochain, la finale 1981 de l'est a lieu à Mont-Joli. La région de l'est comprend les municipalités comprises depuis Saint-Philippe-de-Néry, à l'est de La Pocatière, dans la région du Bas-Saint-Laurent, jusqu'aux Iles de la Madeleine, en passant par la Gaspésie.

Où aller dans nos régions

ARTHABASKA

Expositions D'UNE MESURE A L'AUTRE organisée par la galerie Peter-White, de Banff Alberta et SI HIER M'ETAIT CONTE... organisée par le Centre d'exposition Drummond au Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska, Québec, G0P 6P3, débute dim. le 1er février, de 14h à 16h30, jusqu'au 15 février, mar. au ven. 9h à 12h, 13h30 à 17h; sam. et dim. 13h30 à 17h; lun. relâche. Entrée libre.

BEAUCE

Exposition "SYNTHESE I", salles de la Haute-Beauce, COLLECTION PERMANENTE, salles Napoléon-Bolduc, tous les jours de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

BELLECHASSE

Exposition COLLECTION DE LA GALERIE, à La Galerie, 60 avenue Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam. et dim. de 12h à 17h.

CHARLEVOIX

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires de partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes, SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TA-

PISSERIES Georges-Edouard Tremblay, mer., jeu., ven. de 13h à 17h et de 19h à 22h, sam. et dim. 13h à 17h, au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

L'ATELIER-ECOLE DU CENTRE D'ART DE BAIE-SAINT-PAUL marque son premier anniversaire d'existence par une grande exposition à la Centrale d'artisanat de Montréal, 1450 rue Saint-Denis, Montréal. Du 5 février au 2 mars 1981.

LA POCATIERE

Expositions d'une collection permanente "INSECTES ET PAPILLONS". Tous les jours de 9h à 17h, dim. 13h à 17h, au Musée François-Pilote.

PORTNEUF

Le CARNAVAL DE SAINT-LEONARD DE PORTNEUF aura lieu cette année, du 24 janvier au 7 mars. Cette année encore on y retrouve de nombreuses activités fort intéressantes. Le thème est "Moi j'aime ça, j'y va..."

RIVIÈRE-DU-LOUP

Groupe rock, MANEIGE, jeudi le 12 février à 20h30 au Centre culturel de Rivière-du-Loup. Admission: \$5, \$6, \$7.

Faites parvenir vos communiqués mercredi midi au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine ou téléphoner à 647-3414.

Traversier-rail: début des travaux dans quelques mois

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Après plusieurs mois de retard sur l'échéancier initialement prévu, retard imputé à la fermeture de Rayonier-Québec en septembre 1979, son principal utilisateur, le projet de traversier-rail entre Port-Cartier et Matane a été débloqué et la construction des infrastructures pourrait débuter dès le printemps.

C'est le député de Manicouagan, M. André Maltais, qui en faisait l'annonce, hier, alors qu'il était l'invité du Cercle de presse de Sept-Îles.

Ces derniers mois, le projet était bloqué par l'intrinsèque de la compagnie minière Québec-Cartier qui refusait l'utilisation publique des terrains où seront érigées les infrastructures portuaires du traversier-rail.

Finalement, une entente intervenait entre les paliers de gouvernements fédéral et provincial, la Québec-Cartier et les autres intervenants du dossier, Cogéma et la ville de Port-Cartier. Québec et Ottawa hausseront leur participation dans ce projet et, pour sa part, le ministère de l'Expansion économique régionale y investira un montant de \$3,7 millions.

À l'origine, Québec et Ottawa devaient y investir \$2 millions chacun, la ville de Port-Cartier \$500.000 et Cogéma, dont 49 pour 100 des actifs

sont contrôlés par les Chemins de fer nationaux du Canada, un autre million. Soit un coût total de \$5,5 millions.

D'ici le 10 mars prochain, M. Pierre de Bané fera le voyage sur la Côte-Nord pour annoncer officiellement le déblocage de ce projet. Déjà un groupe de relationnistes des Chemins de fer nationaux a convoqué une conférence de presse pour la semaine prochaine.

De l'avis du député Maltais et des intervenants socio-économiques de la région, en particulier ceux de Port-Cartier, ce traversier-rail sera l'élément-moteur qui permettra à la petite ville de Port-Cartier, 8.000 habitants, d'amorcer sa relance économique. Rappelons que la fermeture de Rayonier-Québec avait durement touché l'économie locale et brisé net son rythme d'expansion. En quelques mois, sa population avait régressé de 12.000 âmes à près de 8.000.

D'autres sujets

Faisant un tour des dossiers en suspens au gré des questions de son auditoire, le député Maltais signala qu'il était impossible, pour des raisons techniques et légales, d'inclure les 80 travailleurs mis à pied par la Québec-Cartier à Ferme dans le comité de reclassement des 650 travailleurs de la compagnie minière IOC à Sept-Îles et Schefferville.

Il annonça que dès le 26 janvier dernier, les réseaux TVA et CTV obtiennent un permis temporaire permettant la diffusion de leurs signaux, via le satellite Anik B, vers les villes nordiques. Et ce, sur une base expérimentale d'un mois avant l'obtention d'un permis définitif.

Centraide Côte-Nord avait obtenu, finalement, un montant de \$83.000 sur cinq ans, de la part du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Enfin, Pêcheset Océans Canada venait de débloquer une somme de \$75.000 pour permettre la construction de cinq descentes de bateaux dans la région.

Abordant la question du rapatriement de la constitution, le député de Manicouagan notait avec humour: "Trudeau a bien de la misère avec ses Margaret".

Plus sérieux, il précisa qu'il était d'accord à 75 pour 100 avec le projet de M. Trudeau et en désaccord pour 25 pour 100. Et, à ce sujet, il aurait préféré que l'article 133 s'applique à toutes les provinces: "Tout ça est un jeu politique et une chicane de vieillards. Les chefs francophones se querellent et prennent les citoyens à témoin."

La volonté du milieu

Revenant sur un terrain qui lui est plus familier et qu'il semble af-

fectionner, M. André Maltais aborda longuement la situation qui prévaut à Sept-Îles. Il s'interrogea pour savoir si le milieu avait réellement une volonté de se prendre en main.

Il souhaita vivement que le prochain colloque organisé les 6 et 7 mars prochain par la Chambre de commerce et la Corporation de promotion industrielle débouche sur du concret. A cet effet, il cita un exemple: "Il va se construire une centaine de bateaux de pêche au Québec, cette année. Pourquoi on n'en construirait pas une trentaine à Sept-Îles, ceux qui sont destinés à la région?"

Il invita aussi les syndicats à faire preuve de réalisme car, d'une part, les conflits de travail nombreux sur la Côte-Nord projettent une image négative aux yeux des investisseurs potentiels et, d'autre part, les petites et moyennes entreprises nécessaires pour diversifier l'économie locale ne pourront jamais rivaliser avec l'Iron Ore au chapitre des salaires.

Déplorant l'individualisme très prononcé des Nordcôtiers, frein au développement du sentiment d'appartenance et à la cohésion sociale, il invita les membres du cercle de presse et le cercle lui-même à jouer son rôle de groupe de pression et d'intervenant du milieu.

Celui qui rejette un handicapé est lui-même handicapé (Claude Bélanger)

par Roch DESGAGNE

"Tu vas y arriver, Claude", lui répétait inlassablement sa mère, alors que tout jeune enfant, il multipliait les efforts pour combattre les handicaps physiques causés par la paralysie cérébrale à sa naissance.

Et aujourd'hui, Claude Bélanger y est parvenu. Il a surmonté toutes ses déficiences, en s'imposant obstinément des défis. Il s'est bâti une vie normale et un avenir intéressant comme citoyen et comme travailleur.

Afin d'apporter, à sa façon, une contribution à l'Année internationale des handicapés, Claude Bélanger a accepté l'invitation qui lui était faite par le père Raymond Tremblay, curé de la paroisse Saint-Charles de Limoilou à Québec et il a prononcé l'hommage aux messes de samedi et de dimanche.

Il a présenté simplement, un témoignage éloquent de la force de volonté qui lui permet aujourd'hui d'affirmer: "Je me sens bien dans ma peau et je vis heureux dans ce monde."

Claude Bélanger, originaire de Nouvelle dans la Gaspésie, a toujours obstinément combattu ses déficiences physiques et surtout il a éliminé les préjugés que sa condition pouvait susciter chez lui-même et chez les autres.

Les paroissiens de Saint-Charles ont été touchés au plus profond de leur cœur par ses paroles et nombreuses sont les personnes qui ne pouvaient contenir leur émotion.

"C'est impressionnant ce que tu as réussi, lâche pas Claude", lui répétaient les gens à la sortie de chaque messe.

Brièvement, Claude Bélanger raconte comment il a appris à marcher, à se servir de ses mains et à parler correctement. Puis ce fut l'enfance, l'école où on l'excluait des cours réguliers, ses séjours dans des institutions spécialisées à Montréal et à Québec.

"Dans cette bataille à développer mes muscles et ma parole normale, il y eut un défi plus dur encore à relever: celui de m'accepter tel que j'étais, et malgré mon handicap, de garder le désir de communiquer avec les autres et de ne pas me replier sur moi-même. En définitive, à aimer les autres et à me laisser aimer avec ma petite misère", confie Claude à son auditoire.

Il attribue sa réussite à l'amour et à l'attention de ses parents et à ses

amis qui tout au long des années, l'ont aidé de leur compréhension et de leur amitié "à continuer de travailler à me dépasser sans cesse". Sa foi profonde lui a aussi été d'un grand secours.

"Celui qui n'accepte pas la personne handicapée est intérieurement handicapée", pense Claude Bélanger. Il souhaite que les responsables de l'Année des handicapés n'attendent pas la fin de 1981 pour donner un véritable sens à cette campagne en faveur des handicapés.

Pour extérioriser davantage son bonheur et sa joie de vivre, Claude Bélanger s'adonne à la photographie, à la peinture et il participe activement à de nombreuses associations humanitaires, dans ses heures de loisir; il travaille au service d'entretien à la CEQ.

Elu vice président à Québec-Téléphone

RIMOUSKI — Le conseil d'administration de Québec-Téléphone, réuni hier à Montréal, a désigné Me Ghislain Bouchard, avocat bien connu de Rimouski, au poste de vice-président, gestion des ressources humaines et affaires juridiques ainsi que secrétaire de cette entreprise.

Originaire de Causapscal, Me Bouchard a terminé ses études classiques au séminaire de Rimouski en 1961 et obtenu sa licence en droit de l'université Laval en 1964.

Associé de l'étude Dégoumois, L'Heureux et Bouchard à Québec de 1965 à 1970, il a occupé durant la dernière décennie divers postes à caractère juridique au sein de Québec-Téléphone: comme avocat et procureur depuis avril 1970, secrétaire adjoint en 1971, directeur du contentieux en 1972 et conseil général en 1978.

Très engagé dans le monde de l'éducation, Me Bouchard assume la présidence de deux commissions scolaires: La Neigette et CSR du Bas-Saint-Laurent. Epoux de Louise Demers, il est père de quatre enfants.

DÉCOUPEZ CE COUPON!

OBTENEZ UN SEAU À PRIX D'AUBAINE

\$6⁹⁵

Pour économiser et régaler de 5 à 7 personnes, présentez ce coupon et obtenez un seau de 15 morceaux de délicieux poulet à **\$6.95** seulement.

Économisez \$1.20
Expiration: 1er mars 1981

La Villa du Poulet

Poulet Frit Kentucky

5550, 3e Av. ouest, Charlesbourg
430, Bayard
7, Belle-Rive, Villeneuve
1099, boul. de la Chaudière, Cap-Rouge
9460, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

392, boul. l'Ornière, Neufchâtel
2577, boul. Père-Lelièvre, Duberger
3309, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy
2850, Ch. St-Louis, Ste-Foy

Coin du Progrès, St-Romuald
128, Côte du Passage, Lévis
186, de l'Espinay
100, La Canardière

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

les 6, 7 et dimanche le 8 février

- les pannequets toulousains
- les ris de veau aux morilles
- les choux de Bruxelles frais limousins, les poivrons Vivadi
- les pommes de terre varsoviennes
- la zuppa inglese
- café

Le tout **\$13⁹⁵**

27, Ste-Ange, Québec
692-3835

LOTO SÉLECT

Date: **4-2-81** NUMÉRO GAGNANT: **65265**

Ventes: **\$127,408.50**

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	13	\$2,510.90
dans n'importe quel ordre	118	209.20

Gilles Grégoire en donne l'assurance

Thetford gardera le poste des agents de la faune

par Fortunat MARCOUX
du bureau du SOLEIL
THETFORD-MINES — Le bu-
reau régional de Thetford-Mines de

la conservation de la faune ne dis-
paraîtra pas.
Le député du comté de Fron-
tenac à l'Assemblée nationale, M.

Gilles Grégoire, en a donné l'as-
surance au SOLEIL, hier.
M. Grégoire a confirmé qu'un
rapport préparé par la Direction de

la conservation de la faune et en-
tériné par le service régional de
Sherbrooke avait recommandé la fer-
meture du poste de Thetford et l'af-
fectation des cinq agents aux centres
de Beauceville, Lac-Mégantic, Sher-
brooke, et Victoriaville.

"La recommandation des fonc-
tionnaires a été rejetée par le mi-
nistère de la Chasse et de la Pêche. Il
n'est absolument pas question de fer-

mer le bureau ou de déplacer qui que
ce soit", a-t-il certifié.

Selon les informations obtenues
par LE SOLEIL, la disparition du bu-
reau de Thetford s'inscrivait dans le
cadre d'une restructuration des ef-
fectifs dans les différentes régions
visant à augmenter à sept le nombre
minimum d'agents dans chaque pos-
te. Le projet avait été mûri au cours
de l'été dernier.

Le poste de Thetford dessert un
territoire englobant le parc Fron-
tenac et 25 lacs. Le poste de Vic-
toreville qui compte également cinq
agents, n'avait juridiction sur aucun
lac jusqu'à ce que le bureau de Thetford
lui cède la conservation des lacs Wil-
liam et Nicolet. Le projet des fonc-
tionnaires ne prévoyait pas la fer-
meture du poste dans les Bois-
Francs.



Carnaval de la pâtisserie

C'est en fin de semaine que se déroulera le quatrième carnaval de la pâtisserie de Disraéli, localité sise près de Thetford-Mines. Le clou des activités demeure l'exposition (à l'école polyvalente) réalisée dans le cadre de différents concours de la pâtisserie. Les pièces montées soulèvent un intérêt particulier. L'an dernier, de grands hôteliers et restaurateurs du Québec y avaient participé. Des prix sont attribués également dans la catégorie "cuisinière-maison". L'an dernier, la gagnante avait présenté une tarte aux betteraves.

Saint-Irénée

Centre météorologique bientôt, à l'aéroport

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

SAINT-IRÉNÉE — Le conseil de
comté de Charlevoix-Est, en col-
laboration avec certaines entreprises
de la région et de la ville de Clermont,
ont accepté de débiter les crédits
nécessaires afin de doter l'aéroport
de Saint-Irénée d'une station mé-
térologique.

C'est ce qu'a annoncé le di-
recteur de l'aéroport, M. Pierre
Guay, en indiquant qu'il s'agissait là
d'un des premiers investissements fi-
nanciers faits par le conseil de comté
depuis l'ouverture de l'infrastructure,
en 1962. Le ministère fédéral des
Transports subventionne à raison de
100 pour 100 les opérations de l'aé-
roport. Au cours des cinq dernières
années, il aurait ainsi injecté environ
\$250.000 dans le milieu.

L'achat des équipements pour la
station météorologique et leur ins-

tallation devrait coûter environ
\$18.000.

La région de Charlevoix fait
quelquefois face à des conditions at-
mosphériques particulières. Les
montagnes et la proximité du fleuve
Saint-Laurent ne seraient pas étran-
gers à cet état de chose. Ainsi, der-
nièrement, alors qu'une tempête fai-
sait rage sur la rive sud, il faisait so-
leil dans Charlevoix.

Les relevés de la station mé-
térologique serviront pour les be-
soins de l'aéroport, mais aussi pour
les organisateurs d'activités de plein
air, les voyageurs, etc.

Reprise

Depuis quelques mois, l'aéroport
de Charlevoix reprend du poil de la
bête. Encore le printemps dernier, il
était pratiquement menacé de fer-
meture alors que le transporteur aé-

rien, Québécois, avait décidé de le
rayer de ses listes d'escale. Or, il faut
qu'un transporteur aérien fasse es-
cale sur une base régulière, pour que
le ministère des Transports accepte
de subventionner un aéroport.

Les autorités locales ont donc en-
trepris une chasse aux trans-
porteurs. Ils ont finalement réussi à
convaincre la firme Air Satellite de
faire escale à Saint-Irénée. Le trans-
porteur Québécois avait entre-temps
changé d'idée, mais la Commission
canadienne des transports a tranché
en faveur d'Air Satellite.

Cette firme s'est engagée à faire
escale à tous les jours à Saint-Irénée
ou, du moins, à offrir à sa clientèle
cette possibilité. Pour l'aéroport de
Saint-Irénée cela marquait une éta-
pe. En effet, jamais depuis son ou-
verture il n'avait été subventionné
pour une opération sur une base an-
nuelle.

Le football amateur aura sa place dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Un nouvel

organisme, l'Association régionale
du football de la Chaudière (ARFC),
a comme principal objectif de pro-
mouvoir et de seconder le dé-
veloppement du football dans la ré-
gion.

Aussi, l'ARFC se veut au service
de tous les intervenants du monde
du football amateur de la région de
la Chaudière, soit dans le domaine
des joueurs, des arbitres, du
"touch-football" ou même du "foot-
ball civil".

C'est ce qu'a révélé au SOLEIL
M. Benoit Gravel, président de
l'ARFC de Ville Saint-Georges de
Beauce, en mentionnant que le ter-
ritoire de ce nouvel organisme com-
prend les régions de Beauce-Nord ex-
cluant Lévis, de Beauce-Sud et de
Thetford-Mines excluant Lac-Mé-
gantic.

Selon M. Gravel, "l'ARFC per-
mettra au football régional de mieux
se développer tout en assurant une
relève pour les années à venir".

Aussi, il y aura possibilité d'ins-
taurer pour les personnes inté-
ressées des stages et des cliniques
de perfectionnement à différents ni-
veaux et ce, pour les joueurs, les
entraîneurs et les arbitres.

De son côté, la Fédération de
football amateur du Québec (FFAQ)
à laquelle était déjà et demeure af-
filiée la région de Beauce, a accepté
que la région de la Chaudière soit re-
connue comme "région de football"
compte tenu que la région désignée
répondait aux exigences de la FFAQ
qui exige d'avoir au moins deux ca-
lèbres de football et un minimum de
10 équipes.

Exécutif

Dans son travail d'organisation,
le président Benoit Gravel est assisté
de MM. Jacques Doyon, vice-pré-

sident; Gaëtan Mathieu, trésorier;
Jean-Luc Poulin, registraire; Mlle
Claire Morissette, secrétaire; René
Gilbert, responsable des joueurs;
Claude Rancourt, responsable des ar-
bitres; Gaëtan Lapiere, responsable
du "touch-football"; Richard Jo-
licœur, responsable du football civil;
et Ivan Lamontagne, publiciste.

On a fixé à jeudi, le 26 février
prochain, la première assemblée gé-
nérale de l'ARFC à Ville Saint-Geo-
rges, et à laquelle une invitation est
faite à tous ceux qui ont à cœur le
développement du football dans la
région de la Chaudière.

Beaulieu se présenterait dans Chauveau non Portneuf

LORETTEVILLE — C'est évi-
demment dans la circonscription de
Chauveau que le maire de Lo-
retteville, M. Jean-Marie Beaulieu,
poserait sa candidature sous la ban-
nière du Parti québécois aux pro-
chaines élections s'il décide de faire
le saut sur la scène provinciale. Cette
présentation s'impose du fait que LE SO-
LEIL a indiqué par erreur que M.
Beaulieu songerait à se présenter
dans Portneuf, où le candidat officiel
du Parti québécois est déjà désigné
en la personne de M. André Girard.
En ce qui concerne M. Beaulieu, il a
rappelé qu'il attendait le dé-
clenchement des élections avant de
faire connaître sa décision de se por-
ter candidat au congrès de no-
mination du PQ dans Chauveau, ac-
tuellement représenté par M. Louis
O'Neill, qui sera candidat dans La
Peltre au prochain scrutin provin-
cial.

Appel d'offres

Gouvernement
du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des
soumissions, même la plus basse.

Bureau du Contrôleur des Assurances

APPEL D'OFFRES D'ASSURANCE NO. 222-81

RISQUE: Assurance contre la malhonnêteté des employés
LIMITE: \$2 000.000
ORGANISME: La Régie des Rentes du Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province
de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Une remise de \$5.00 (chèque ou mandat-postal) à l'ordre du ministre des Finances est requis pour
obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100

Clôture des soumissions: Mercredi, 15h, le 11 mars 1981

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé dans la salle de réception des sou-
missions.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus au bureau du Contrôleur
des Assurances, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laure-
bonne», nouvelle partie, 1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, G1R 4X8. Les documents seront
disponibles, à compter du 9 février 1981.

Le Contrôleur des Assurances
Pierre Blais

Ministère des Communications du Québec

Projet: Rempression et distribution commerciale des quatorze (14) numéros du magazine didac-
tique PASSE-PARTOUT

Le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation requiert la rem-
pression et la distribution des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.
Ces magazines, destinés à une clientèle enfantine, seront distribués en tant que produits dérivés de
PASSE-PARTOUT dont le titre et le logo sont la propriété exclusive du ministère de l'Éducation.
Les soumissions devront porter sur la rempression et la distribution. La sous-traitance sera accep-
tée.

Un document d'information, destiné à l'usage exclusif du détenteur, renfermant les devis et ren-
seignements pertinents sera disponible du 9 février au 13 février 1981 de 09h30 à 16h30 moyennant
un chèque de 25 \$, non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, à l'adresse suivante:

Direction générale des publications gouvernementales
Direction de la commercialisation et de la distribution
1283, boul. Charest ouest
QUÉBEC
G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-8055

Un dépôt de soumission sera exigé: cautionnement de 5 000 \$ ou chèque certifié de 2 500 \$ à
l'ordre du ministre des Finances.
Clôture de réception des soumissions: le 6 mars 1981
à 15:00 heures
Pierre-A. Deschênes
Sous-ministre des Communications

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
1080	location et entretien d'effets de lingerie et d'uniformes Seules les maisons ayant une place d'affaires dans la région Montréal seront acceptées.	Montréal
1101	650 000 litres d'azote liquide	St-Hyacinthe
Clôture des soumissions:	18 février 1981 à 15 h	
1104	impression en 4 couleurs de 1 400 000 cartes routières du Québec 1981	Québec et Montréal
1105	impression de 600 000 formulaires en liasses 7 parties	Montréal
Clôture des soumissions:	19 février 1981 à 15 h	
1106	impression de 330 000 formulaires en liasses, 2 parties	Montréal
1107	impression de 330 000 formulaires «Procès verbal» en liasses, 3 parties	Montréal
Clôture des soumissions:	20 février 1981 à 15 h	

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit
suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
Bureau des appels d'offres
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec
Qué. G1R 4X8
Tel.: (418) 643-8438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse sus-
mentionnée à l'heure et à la date indiquées.
Le directeur général
Gaston Ouimet

Où aller dans nos régions

ARTHABASKA

Expositions D'UNE MESURE A
L'AUTRE organisée par la galerie
Peter-White, de Banff Alberta et
SI HIER M'ETAIT CONTE... or-
ganisée par le Centre d'exposition
Drummond au Musée Laurier, 16
rue Laurier ouest, Arthabaska,
Québec, G0P 6P3, débute dim. le
1er février, de 14h à 16h30, jus-
qu'au 15 février, mar. au ven. 9h à
12h, 13h30 à 17h; sam. et dim.
13h30 à 17h; lun. relâche. Entrée
libre.

BEAUCE

Exposition "SYNTHESE I", salles
de la Haute-Beauce. COL-
LECTION PERMANENTE, salles
Napoléon-Bolduc, tous les jours
de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Mu-
sée de la Haute-Beauce, Saint-
Evariste.

BELLECHASSE

Exposition COLLECTION DE LA
GALERIE, à La Galerie, 60 ave-
nue Royale, Saint-Charles de Bel-
lechasse. Sam. et dim. de 12h à
17h.

CHARLEVOIX

Exposition "TENDRE EN-
FANCE", trousseaux de baptême
et autres accessoires à partir des
années 1760 à 1930, jusqu'au 31
mai 1981. Expositions per-
manentes SALON VICTORIEN,
SALON DES PEINTRES PO-
PULAIRES et ATELIER DE TA-

PISSERIES Georges-Edouard
Tremblay, mer., jeu., ven. de 13h à
17h et de 19h à 22h, sam. et dim.
13h à 17h, au Musée régional Lau-
re-Conan, La Malbaie.

L'ATELIER-ECOLE DU CEN-
TRE D'ART DE BAIE-SAINT-
PAUL marque son premier an-
niversaire d'existence par une
grande exposition à la Centrale
d'artisanat de Montréal, 1430 rue
Saint-Denis, Montréal. Du 5 fé-
vrier au 2 mars 1981.

LA POCATIERE

Expositions d'une collection per-
manente "INSECTES ET PA-
PILLONS". Tous les jours de 9h à
17h, dim. 13h à 17h, au Musée
François-Pilote.

PORTNEUF

Le CARNIVAL DE SAINT-LEO-
NARD DE PORTNEUF aura lieu
cette année, du 24 janvier au 7
mars. Cette année encore on y re-
trouve de nombreuses activités
fort intéressantes. Le thème est
"Moi j'aime ça, j'y va..."

RIVIERE-DU-LOUP

Groupe rock, MANEIGE, jeudi le
12 février à 20h30 au Centre
culturel de Rivière-du-Loup. Ad-
mission: \$5, \$6, \$7.

Faites parvenir vos communications
mercredi midi au SOLEIL, à l'at-
tention de Louise Lépine ou té-
léphoner à 647-3414.

VILLE DE SILLERY

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil, suite à
l'adoption par résolution numéro 81-30 d'un pro-
jet de plan d'urbanisme lors de la séance gé-
nérale du 2 février 1981, tiendra une assemblée
publique de consultation le 2 mars 1981, à com-
pter de 20:00 heures, à la salle du Conseil située à
l'Hôtel de Ville, 1445, avenue Maguire, Sillery.

QUE lors de cette assemblée publique, le Con-
seil expliquera le projet de plan d'urbanisme et
entendra les personnes et organismes qui dési-
rent s'exprimer.

QU'UNE COPIE du projet de plan d'urbanisme
est disponible pour consultation au bureau de la
Municipalité.

DONNE A SILLERY,
ce 3ème jour de février 1981.

Le greffier de la Ville
Georges Gravel, ing., a.g.

Régie des rentes du Québec

APPEL D'OFFRES

Projet #1648

La Régie des rentes du Québec demande des offres
pour:

- A — la fourniture de 674 fauteuils de bureaux et
194 chaises de dactylos;
- B — la réparation (rembourrage) de 270 chaises
sans bras et 540 chaises avec bras pour vi-
siteurs.

Ceux qui désirent soumissionner sont invités à se
procurer le formulaire prévu à cette fin en s'adressant au
"Service de l'approvisionnement de la Régie des ren-
tes du Québec" à:

1 000, route de l'Eglise, 5e étage
Sainte-Foy, (Québec)
Tel.: (418) 643-8263

ou par la poste à:

Régie des rentes du Québec
Case postale 5200
Québec, (Québec) G1K 7S9

Clôture des soumissions le 25 février 1981 à
15 heures

Seules seront prises en considération les offres venant
des manufacturiers québécois, présentés sur le for-
mulaire fourni par la Régie des rentes du Québec et
retournées dans des enveloppes fournies à cette fin.

La Régie des rentes du Québec ne s'engage ni à ac-
cepter la plus basse soumission ni même à en accep-
ter une.

Jean-Marc Thibault, chef
Service de l'approvisionnement
Direction des finances

Annoncez votre nomination dans LE SOLEIL

vous serez connu
du jour
au lendemain



SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

HOPITAL NOTRE-DAME-DE-L'ESPERANCE

Conformément à l'article 126 de
la loi sur les services de santé et les
services sociaux, la séance publi-
que d'information annuelle de l'H-
OPITAL NOTRE-DAME-DE-L'ESPE-
RANCE se tiendra dans les locaux
du Centre, au 383, Chemin Ste-
Foy, Québec, JEUDI LE 12 FE-
VRIER 1981 A 19H30.

M. Maurice Desjardins
Directeur général.



Après une visite au Centre de grains de Sainte-Hénédine, le premier ministre René Lévesque a rencontré à Saint-Bernard un jeune éleveur de boeuf, M. Réjean Turgeon, que l'on voit sur la photo de droite avec les députés Jean Garon et Adrien Ouellette.

Tournée dans Beauce-Nord

Notre agriculture va bien (Lévesque)

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — "Le côté agricole se porte bien au Québec", a déclaré, hier, le premier ministre René Lévesque, au terme d'une tournée effectuée dans trois municipalités de la circonscription de Beauce-Nord.

Pour cette visite en Beauce, le premier ministre du Québec était accompagné de M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Lévis, ainsi que du député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette.

A son arrivée au Centre de grains de Sainte-Hénédine, M. René Lévesque a été accueilli par une centaine d'agriculteurs dont l'un d'eux a été jusqu'à dire "René, les agriculteurs ne te lâcheront pas".

Après une visite des installations de ce nouveau Centre de grains de Sainte-Hénédine, le premier ministre du Québec et sa suite ont rencontré les agriculteurs de ce secteur à la salle "Le Relais" et se sont dirigés chez M. Réjean Turgeon, éleveur de boeufs de Saint-Bernard, pour, par la suite, se rendre à l'hôtel de ville de Sainte-Marie afin d'y rencontrer les dirigeants municipaux de cette localité et donner l'occasion aux journalistes de la région de s'informer de développements futurs.

En aucun temps M. René Lévesque n'a fait de promesses électorales, même si à quelques occasions, on a voulu lui faire dire que cette tournée en Beauce avait une saveur électorale, se contentant toutefois de dire "qu'il était bon parfois de sortir des bureaux et d'y rencontrer des gens du secteur agricole".

Centre de grains

Après avoir visité les installations du Centre de grains de Sainte-Hénédine, construit au coût de \$1,272,710 et dont la Société coopérative agricole Chaudière-Etchemin s'est vu accorder une subvention de \$700,000 par l'entremise du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre du programme d'aide à la création de centres régionaux d'entreposage et de traitement des céréales, M. René Lévesque a tenu à rencontrer une centaine d'agriculteurs de ce secteur à la salle du "Relais".

Parlant du zonage agricole, M. Lévesque a affirmé "qu'on se devait de protéger nos terres agricoles, afin de pouvoir produire ce qu'on achète de l'extérieur et assurer une relève à l'agriculture".

De son côté, le ministre Jean Garon

fit savoir "qu'il s'agit du sixième centre de grains à voir le jour au Québec dans le cadre du programme d'aide à la création de centres régionaux de traitement et d'entreposage des grains annoncés par M. Lévesque à l'automne 1978".

"Depuis, dit-il, cinq autres projets ont été annoncés, ce qui porte le total à 15 centres régionaux, n'incluant pas les quatre centres dans le cadre d'un programme spécial pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie."

A l'exception de ces quatre derniers centres, ces infrastructures ont été réalisées sans aucune aide du gouvernement fédéral. Le total des investissements a été de \$16,465,975 et celui des subventions de \$10,440,426 pour une capacité totale de 75,000 tonnes métriques.

Chez M. Réjean Turgeon

C'est dans un parqu岸 d'engraissement que le premier ministre René Lévesque a tenu à rencontrer la relève de demain, soit un jeune éleveur de boeuf depuis 6 ans à Saint-Bernard, M. Réjean Turgeon, âgé de 26 ans.

L'entreprise type de Réjean Turgeon a une capacité de 400 têtes de boeufs et 150 truies d'élevage, ce qui a nécessité des investissements de

\$478,000 et l'aide du MAPAQ a été de \$30,000.

Comme l'a expliqué le ministre Jean Garon "actuellement au Québec l'on compte 500 parqu岸 d'engraissement pour une capacité de 70,000 têtes et des subventions se totalisant à \$1.5 million".

D'après M. Garon "la production de bovins de boucherie au Québec est bel et bien lancée, car les spécialistes estiment qu'avec au-delà de 100,000 têtes de capacité, le secteur pourra générer un dynamisme tel que les taux de croissance vont pouvoir être beaucoup plus rapides".

Au terme de sa visite chez M. Réjean Turgeon, le premier ministre René Lévesque s'est vu remettre un morceau de boeuf de race Holstein ce qui l'a amené à dire "c'est avec plaisir que je vais déguster du boeuf québécois et non de l'ouest".

A Sainte-Marie

Lors de sa rencontre avec les dirigeants municipaux de Ville Sainte-Marie et les journalistes de la région, M. René Lévesque ne fit aucune promesse, à l'exception de dire "qu'il recommandera à son collègue, le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, de reprendre le

dossier d'une conduite maîtresse d'amenée d'eau à Sainte-Marie et cela le plus positivement possible".

Il s'agit d'un dossier d'au-delà de \$6 millions, et comme l'a fait remarquer M. Lévesque "ce n'est pas des années faciles et l'on ne voudrait pas surcharger les contribuables".

"C'est pourquoi, dit-il, qu'il faudra que les gens soient plus raisonnables dans leurs demandes de subventions."

Dans ce dossier d'une conduite maîtresse d'amenée d'eau, pour les usagers de Ville Sainte-Marie, ce projet comme le fit remarquer le député Adrien Ouellette, ne répond pas aux critères du programme PAIRA, mais il y a possibilité d'obtenir des subventions pour l'agrandissement de l'usine de filtration à Sainte-Marie et l'aménagement d'une nouvelle conduite d'amenée d'eau, à la condition qu'on inclut ces deux dernières réalisations au projet initial.

Quant au dossier de l'élargissement du boulevard Vachon à quatre voies, le député Adrien Ouellette fit savoir que le dossier est pratiquement complété et qu'un protocole d'entente sera signé bientôt avec la ville de Sainte-Marie.

D'après ce protocole d'entente, la ville de Sainte-Marie procéderait aux travaux d'élargissement de ce réseau routier, alors que le gouvernement du Québec s'engagerait à construire un nouveau pont sur la rivière Chas-sé et à défrayer le coût de la pose d'asphalte.

La réalisation de ce projet d'après le député Ouellette est prévue au budget de 1982.

Quoique le pont sur la rivière Chaudière à Ville Sainte-Marie, soit particulièrement dangereux en hiver, le député ne prévoit la construction d'un nouveau pont à Sainte-Marie, que lors de son prochain mandat, tout comme pour celui de Saint-Joseph.

A savoir où l'on était rendu avec l'implantation d'une usine de méthanol, le premier ministre René Lévesque a tout simplement dit "très bientôt, on va entrer dans le méthanol, mais il ne s'agira pas d'un projet pilote car ça a été prouvé que c'est rentable".

Quant à l'endroit de l'implantation d'une telle usine, M. Lévesque a clairement laissé entendre que plusieurs régions du Québec peuvent l'obtenir, mais qu'à ce jour aucun droit n'a été arrêté.

Lévesque attaque les libéraux dans Portneuf

par Isabelle JINCHEREAU

(Collaboration spéciale)

DONNACONA — Les quelque 600 Port-neuviens réunis hier soir à l'aréna de Donnacona ont accueilli avec fougue les propos cinglants émis par le premier ministre du Québec M. René Lévesque à l'endroit de ses adversaires libéraux dans la région.

Escorté du ministre de l'Agriculture, des

Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, et reçu par M. André Girard, candidat péquiste dans Portneuf, M. Lévesque n'a pas manqué l'occasion de décocher quelques flèches au député sortant du comté, Michel Pagé, qu'il a qualifié carrément d'irresponsable.

Se référant au projet d'implantation d'un CLSC dans la région de Donnacona, un dossier chaud sur lequel le gou-

vernement québécois statuera bientôt, M. Lévesque a accusé le député Pagé de faire la mouche du coche, plus préoccupé à se bâtir un capital électoral plutôt qu'à aider son comté.

M. Pagé a en effet adressé dernièrement une lettre au ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, lui demandant de donner suite à la recommandation du CRSSS pour implanter un CLSC dès le prochain exercice financier.

M. Lévesque a précisé qu'à ce jour, aucun ordre de priorité n'a encore été établi à ce sujet, toutefois, selon lui, les régions les plus sous-équipées seront d'abord desservies.

"Ce n'est pas parce qu'on est à la veille d'une campagne électorale qu'on va jeter des 'candies'", a précisé M. Lévesque.

Pour sa part, le candidat péquiste, M. André Girard, est aujourd'hui convaincu que la région de Portneuf est prenante aux prochaines élections.

Fort d'une expérience de dix ans à la mairie de la paroisse de Saint-Raymond, M. Girard ne craint nullement d'affronter "le candidat de M. Ryan". Selon lui, le Parti libéral du comté, affligé par la perte de quelque 600 membres, est en perte de vitesse alors que le Parti québécois se retrouve aujourd'hui avec 2,300 membres, soit presque 900 de plus que l'adversaire.

Le Parti québécois de Portneuf lançait également hier sa campagne de financement.



Candidat péquiste, André Girard est prêt pour la campagne électorale.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

les 6, 7 et dimanche le 8 février

- les pannequets toulousains
- les ris de veau aux morilles
- les choux de Bruxelles frais limousins, les poivrons Vivaldi
- les pommes de terre varsoviennes
- la zuppa inglese
- café

Le tout \$13.95

27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

LOTTO-SELECT

Date 4-2-81

Ventes \$127,408.50

NUMERO GAGNANT 6626

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	13	\$2,510.90
dans n'importe quel ordre	118	209.20

DÉCOUPEZ CE COUPON!

OBTENEZ UN SEAU À PRIX D'AUBAINE

\$6.95

Pour économiser et régaler de 5 à 7 personnes, présentez ce coupon et obtenez un seau de 15 morceaux de délicieux poulet à \$6.95 seulement.

Économisez \$1.20

Expiration: 1er mars 1981

La Villa du Poulet

Poulet Frit Kentucky

5550, 3e Av. ouest, Charlesbourg	392, boul. l'Ormière, Neufchâtel	Coin du Progrès, St-Ramuald
430, Bayard	2577, boul. Père-Lelièvre, Duberger	128, Côte du Passage, Lévis
7, Belle-Rive, Villeneuve	3309, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy	186, de l'Espinay
1099, boul. de la Chaudière, Cap-Rouge	2850, Ch. St-Louis, Ste-Foy	100, La Canadière
9460, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg		

La taxe augmente de 13% à Lévis

par Gilles PEPIN
du bureau du SOLEIL

LEVIS — Les contribuables de la ville de Lévis voient le taux de la taxe foncière passer de \$1.23 à \$1.39 par \$100 d'évaluation pour cette année. Il s'agit d'une augmentation de 13 pour 100 au chapitre de la taxe foncière, mais, comme les autres taxes, dites de services, demeurent inchangées, le contribuable moyen verra son compte de taxes municipales augmenter d'environ 10.6 à 10.8 pour 100, considérant que l'évaluation des

propriétés demeure à peu près inchangée.

Lévis fut l'une des dernières villes de la province à accepter son budget pour l'année 1981. Ce qui a été fait hier soir devant un auditoire d'une quinzaine de contribuables, qui n'ont pratiquement pas réagi à l'annonce de l'augmentation de taxes, sans doute parce que les édiles municipaux avaient déjà dénoncé à plusieurs reprises un manque à gagner appréciable découlant, selon eux, de la loi 57 sur la fiscalité municipale.

Budget de \$9 millions

Le nouveau budget est au montant de \$9,071,055, ce qui est 12.18 pour 100 plus considérable que le montant qui avait été prévu pour l'année dernière. L'augmentation des dépenses est constatée surtout concernant les frais de financement: 29.7 pour 100 de ce budget, par rapport à 27.4 pour 100 en 1980, concernant l'entretien des édifices, 3 pour 100 par rapport à 2.9 pour 100, concernant l'urbanisme et la mise en valeur du territoire, 1.6 pour 100 par rapport à 1.3 pour 100, concernant la sécurité publique, 10.7 pour 100 par rapport à 10.3 pour 100.

L'inflation a gagné tous les postes budgétaires, sauf au chapitre du transport routier, qui voit une diminution de \$2,389; l'explication donnée hier soir s'appuie sur différentes mesures restrictives et les conditions climatiques favorables.

Pour donner quand même une idée de l'augmentation générale, mentionnons le chapitre de l'administration, qui requiert \$1,380,855, en 1981, et qui prenait \$1,232,519, l'année dernière, avec le même 15.2 pour 100 du budget. L'hygiène du milieu, qui prenait 10.1 pur 100 du budget, en 1980, avec un montant de \$816,163, requiert maintenant 9.6 pour 100 du total des dépenses, ce qui est tout de même un montant de \$868,370.

Autres frais

Concernant la sécurité publique, la dépense projetée est de \$968,287, ce qui est une augmentation de 16.2 pour 100. En plus de l'augmentation salariale, le conseil municipal a voulu associer au rapport de la Commission de police du Québec un effort financier additionnel pour tenir compte de certaines recommandations.

"Des actions concrètes à incidences budgétaires devraient être prises prochainement".

Le poste "frais de financement", avec une augmentation de 21.7 pour 100, est en somme l'élément le plus dévastateur de ces prévisions. Il représente plus de 50 pour 100 de la progression des dépenses. Cette augmentation du service de la dette couvre des règlements d'emprunt d'à peine \$2,500,000. La seule augmentation du taux d'intérêt, de 10 à 14.5 pour 100, est responsable d'un coût additionnel annuel de \$100,000.

"Dans un tel contexte, a déclaré le conseiller municipal qui dirige les finances, M. Louis-P. Laisé, il est clair que des choix s'imposent et que les décisions qui devraient être prises sur la nature des engagements futurs devraient être d'abord axés sur les dépenses devant produire des revenus et, qu'éventuellement, certaines dépenses ne devraient pas

être faites même si le bon sens commanderait qu'elles le soient".

Comme le ministre des Affaires municipales du Québec a refusé d'acquiescer à une demande d'octroyer une subvention spéciale comme compensation à ce que le conseil de Lévis a appelé "un manque à gagner découlant de la réforme fiscale", les contribuables lévisiens devront fournir, en 1981, un montant additionnel de \$390,000 en taxes foncières, soit un total à ce chapitre de \$6,257,225.

Les revenus de sources locales, incluant l'appropriation d'un surplus d'environ \$500,000 pour l'année dernière, sont évalués à \$8,566,440. La somme des transferts inconditionnels, maintenant que la part de la taxe de vente est disparue, s'établit à \$95,385; ce qui représente la subvention de \$10 par capita et ce qui contraste avec le montant de \$611,385 qui avait pu être prévu à ce chapitre, en 1980.

Où aller dans nos régions

ARTHABASKA

Expositions D'UNE MESURE A L'AUTRE organisée par la galerie Peter-White, de Banff Alberta et SI HIER M'ETAIT CONTE... organisée par le Centre d'exposition Drummond au Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska, Québec, G0P 6P3, débute dim. le 1er février, de 14h à 16h30, jusqu'au 15 février, mar. au ven. 9h à 12h, 13h30 à 17h; sam. et dim. 13h30 à 17h; lun. relâche. Entrée libre.

BEAUCE

Exposition "SYNTHESE I", salles de la Haute-Beauce. COLLECTION PERMANENTE, salles Napoléon-Bolduc, tous les jours de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

BELLECHASSE

Exposition COLLECTION DE LA GALERIE, à La Galerie, 60 avenue Royale, Saint-Charles de Bellechasse, Sam. et dim. de 12h à 17h.

CHARLEVOIX

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes, SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TA-

PISSERIES Georges-Edouard Tremblay, mer., jeu., ven. de 13h à 17h et de 19h à 22h, sam. et dim. 13h à 17h, au Musée régional Lauzon-Conan, La Malbaie.

L'ATELIER-ECOLE DU CENTRE D'ART DE BAIE-SAINT-PAUL marque son premier anniversaire d'existence par une grande exposition à la Centrale d'artisanat de Montréal, 1450 rue Saint-Denis, Montréal. Du 5 février au 2 mars 1981.

LA POCATIERE

Expositions d'une collection permanente "INSECTES ET PAPILLONS", Tous les jours de 9h à 17h, dim. 13h à 17h, au Musée François-Pilote.

PORTNEUF

Le CARNAVAL DE SAINT-LEONARD DE PORTNEUF aura lieu cette année, du 24 janvier au 7 mars. Cette année encore on y retrouve de nombreuses activités fort intéressantes. Le thème est "Moi j'aime ça, j'y va..."

RIVIERE-DU-LOUP

Groupe rock, MANEIGE, jeudi le 12 février à 20h30 au Centre culturel de Rivière-du-Loup. Admission: \$5, \$6, \$7.

Faites parvenir vos communiqués mercredi midi au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine ou téléphoner à 647-3414.

Le maire Vincent Chagnon

Les localités devront avoir d'autres sources de revenus

LEVIS (G.P.) — La réforme de la fiscalité municipale devra nécessairement être révisée. Il faut prévoir des sources de revenus additionnelles aux municipalités, sans quoi la taxe foncière va devenir extrêmement difficile à supporter par les contribuables. C'est ce que déclarait, hier soir, le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, lors de la présentation du budget de cette ville.

Etant aussi directeur de l'Union des municipalités du Québec, M. Chagnon a bien insisté en disant ne pas vouloir faire de politique partisane. "Mais quel que soit le gouvernement provincial en place, il devra se pencher sur le problème, a-t-il mentionné, en se disant convaincu que la réforme fiscale, si elle n'est pas amendée, sera très coûteuse pour les municipalités.

M. Chagnon a trois suggestions, qu'il entend d'ailleurs discuter avec ses collègues de la direction de l'Union des municipalités. La première serait de donner une ristourne aux municipalités sur la taxe de vente.

Une deuxième hypothèse consisterait à percevoir de façon plus progressive, sinon en totalité, un revenu de compensation sur le réseau des affaires sociales et des maisons d'enseignement. On sait qu'actuellement la compensation établie pour les établissements du ministère des Affaires sociales est de 80 pour 100, tandis que celle pour les écoles est de 40 pour 100 et de 60 pour 100. De plus, le montant payé par le gouvernement est donné après plusieurs mois de retard et sans intérêt.

L'autre possibilité, d'après le maire Chagnon, serait de donner aux

municipalités une part de l'impôt sur le revenu.

Le maire de Lévis a tenu ces propos après la lecture d'une lettre venant du ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, qui n'admet pas une allégation déjà répétée par les dirigeants de la ville de Lévis et voulant que cette ville soit perdante avec la nouvelle fiscalité municipale.

La lettre de trois pages du ministre Léonard est parvenue hier matin à l'hôtel de ville, après plusieurs semaines d'attente de la part des autorités locales. L'argument voulant que Lévis soit surtout perdante au chapitre de la taxe de vente est contredit par les données du ministère; il semble que la part de Lévis, en 1979-1980, n'aurait pas été de \$2.6 millions, mais de \$2 millions, en

l'absence de la loi 57, par suite de la détaxation de certains produits et de la diminution des ventes d'automobiles.

Le ministre écrit donc, à la fin de sa lettre: "Nous croyons que le montant versé en vertu de l'article 579 de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives est juste et assure à votre municipalité un transfert net de ressources fiscales d'au moins \$10 par capita."

Football amateur en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Un nouvel organisme, l'Association régionale du football de la Chaudière (ARFC), a comme principal objectif de promouvoir et de secondar le développement du football dans la région.

Aussi, l'ARFC se veut au service de tous les intervenants du monde du football amateur de la région de la Chaudière, soit dans le domaine des soins, des arbitres, du "touch-football" ou même du "football civil".

C'est ce qu'a révélé au SOLEIL M. Benoît Gravel, président de l'ARFC de Ville Saint-Georges de Beauce, en mentionnant que le territoire de ce nouvel organisme comprend les régions de Beauce-Nord excluant Lévis, de Beauce-Sud et de Thetford-Mines excluant Lac-Mégantic.

Selon M. Gravel, "l'ARFC permettra au football régional de mieux se développer tout en assurant une relève pour les années à venir".

Aussi, il y aura possibilité d'instaurer pour les personnes intéressées des stages et des cliniques de perfectionnement à différents niveaux et ce, pour les soigneurs, les entraîneurs et les arbitres.

De son côté, la Fédération de football amateur du Québec (FFAQ) à laquelle était déjà et demeurera affiliée la région de Beauce, a accepté que la région de la Chaudière soit reconnue comme "région de football" compte tenu que la région désignée répondait aux exigences de la FFAQ qui exige d'avoir au moins deux clubs de football et un minimum de 10 équipes.

Exécutif

Dans son travail d'organisation, le président Benoît Gravel est assisté de M. Jacques Doyon, vice-président; Gaétan Mathieu, trésorier; Jean-Luc Poulin, registraire; Mlle Claire Morissette, secrétaire; René Gilbert, responsable des soigneurs; Claude Rancourt, responsable des arbitres; Gaétan Lapière, responsable du "touch-football"; Richard Jolicœur, responsable du football civil; et Ivan Lamontagne, publiciste.

On a fixé à jeudi, le 26 février prochain, la première assemblée générale de l'ARFC à Ville Saint-Georges, et à laquelle une invitation est faite à tous ceux qui ont à cœur le développement du football dans la région de la Chaudière.

Appel d'offres

Gouvernement
du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Bureau du Contrôleur des Assurances

APPEL D'OFFRES D'ASSURANCE NO: 222-81

RISQUE: Assurance contre la malhonnêteté des employés
LIMITE: \$2 000 000
ORGANISME: La Régie des Rentes du Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de \$5 000 (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100

Clôture des soumissions: Mercredi, 15h, le 11 mars 1981

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé dans la salle de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des Assurances, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», nouvelle partie, 1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, G1R 4X9. Les documents seront disponibles à compter du 9 février 1981.

Le Contrôleur des Assurances
Pierre Blais

Ministère des Communications du Québec

Projet: Rempression et distribution commerciale des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.

Le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de l'Éducation requiert la rempression et la distribution des quatorze (14) numéros du magazine didactique PASSE-PARTOUT.

Ces magazines, destinés à une clientèle enfantine, seront distribués en tant que produits dérivés de PASSE-PARTOUT dont le titre et le logotype sont la propriété exclusive du ministère de l'Éducation. Les soumissions devront porter sur la rempression et la distribution. La sous-traitance sera acceptée.

Un document d'information, destiné à l'usage exclusif du détenteur, renfermant les devis et renseignements pertinents sera disponible du 9 février au 13 février 1981 de 08h30 à 16h30 moyennant un chèque de 25 \$, non remboursable, fait à l'ordre du ministre des Finances, à l'adresse suivante:

Direction générale des publications gouvernementales
Direction de la commercialisation et de la distribution
1283, boul. Charest ouest
QUÉBEC
G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-8055

Un dépôt de soumission sera exigé: cautionnement de 5 000 \$ ou chèque certifié de 2 500 \$ à l'ordre du ministre des Finances.

Clôture de réception des soumissions: le 6 mars 1981 à 15:00 heures

Pierre-A. Deschênes
Sous-ministre des Communications

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
1080	location et entretien d'effets de lingerie et d'uniformes Seules les maisons ayant une place d'affaires dans la région Montréal seront acceptées.	Montréal
1101	650 000 litres d'azote liquide	St-Hyacinthe

Clôture des soumissions: 18 février 1981 à 15 h

1104	impression en 4 couleurs de 1 400 000 cartes routières	Québec et Montréal
1105	impression de 600 000 formulaires en liasses 7 parties	Montréal

Clôture des soumissions: 19 février 1981 à 15 h

1106	impression de 330 000 formulaires en liasses, 2 parties	Montréal
1107	impression de 330 000 formulaires «Procès verbal» en liasses, 3 parties	Montréal

Clôture des soumissions: 20 février 1981 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
Bureau des appels d'offres
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec
Qué., G1R 4X9
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Gaston Ouimet



Nouveau poste de la SQ

La Sûreté du Québec vient d'inaugurer un nouveau poste construit au coût de \$583,000, à Saint-Pascal de Kamouraska. Cet édifice abritera les divers services d'un poste regroupant 21 personnes, sous la direction du sergent Ovide Veilleux et de l'inspecteur Normand Bergeron, commandant du district no 3. Le poste dessert une zone allant de La Pocatière à Saint-Alexandre de Kamouraska et comprenant 17 municipalités.

VILLE DE SILLERY

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil, suite à l'adoption par résolution numéro 81-30 d'un projet de plan d'urbanisme lors de la séance générale du 2 février 1981, tiendra une assemblée publique de consultation le 2 mars 1981, à compter de 20:00 heures, à la salle du Conseil située à l'Hôtel de Ville, 1445, avenue Maguire, Sillery.

QUE lors de cette assemblée publique, le Conseil expliquera le projet de plan d'urbanisme et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

QU'UNE COPIE du projet de plan d'urbanisme est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité.

DONNE A SILLERY, ce 3ème jour de février 1981.

Le greffier de la Ville
Georges Gravel, ing., a.g.

Régie des rentes du Québec

APPEL D'OFFRES

Projet #1648

La Régie des rentes du Québec demande des offres pour:

- A — la fourniture de 674 fauteuils de bureaux et 194 chaises de dactylos;
- B — la réparation (remboursement) de 270 chaises sans bras et 540 chaises avec bras pour visiteurs.

Ceux qui désirent soumissionner sont invités à se procurer le formulaire prévu à cette fin en s'adressant au "Service de l'approvisionnement de la Régie des rentes du Québec" à:

1 000, route de l'Eglise, 5e étage
Sainte-Foy, (Québec)
Tél.: (418) 643-8263

ou par la poste à:

Régie des rentes du Québec
Case postale 5200
Québec, (Québec) G1K 7S9

Clôture des soumissions le 25 février 1981 à 15 heures

Seules seront prises en considération les offres venant des manufacturiers québécois, présentées sur le formulaire fourni par la Régie des rentes du Québec et retournées dans des enveloppes fournies à cette fin.

La Régie des rentes du Québec ne s'engage ni à accepter la plus basse soumission ni même à en accepter une.

Jean-Marc Thibault, chef
Service de l'approvisionnement
Direction des finances

SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

HOPITAL NOTRE-DAME-DE-L'ESPERANCE

Conformément à l'article 126 de la loi sur les services de santé et les services sociaux, la séance publique d'information annuelle de l'HOPITAL NOTRE-DAME-DE-L'ESPERANCE se tiendra dans les locaux du Centre, au 383, Chemin Ste-Foy, Québec, JEUDI LE 12 FÉVRIER 1981 A 19H30.

M. Maurice Desjardins
Directeur général.



Après une visite au Centre de grains de Sainte-Hénédine, le premier ministre René Lévesque a rencontré à Saint-Bernard un jeune éleveur de boeuf, M. Réjean Turgeon, que l'on voit sur la photo de droite avec les députés Jean Garon et Adrien Ouellette.

Tournée dans Beauce-Nord

Notre agriculture va bien (Lévesque)

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — "Le côté agricole se porte bien au Québec", a déclaré, hier, le premier ministre René Lévesque, au terme d'une tournée effectuée dans trois municipalités de la circonscription de Beauce-Nord.

Pour cette visite en Beauce, le premier ministre du Québec était accompagné de M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Lévis, ainsi que du député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette.

A son arrivée au Centre de grains de Sainte-Hénédine, M. René Lévesque a été accueilli par une centaine d'agriculteurs dont l'un d'eux a été jusqu'à dire "René, les agriculteurs ne te lâcheront pas".

Après une visite des installations de ce nouveau Centre de grains de Sainte-Hénédine, le premier ministre du Québec et sa suite ont rencontré les agriculteurs de ce secteur à la salle "Le Relais" et se sont dirigés chez M. Réjean Turgeon, éleveur de boeufs de Saint-Bernard, pour, par la suite, se rendre à l'hôtel de ville Sainte-Marie afin d'y rencontrer les dirigeants municipaux de cette localité et donner l'occasion aux journalistes de la région de s'informer de développements futurs.

En aucun temps M. René Lévesque n'a fait de promesses électorales, même si à quelques occasions, on a voulu lui faire dire que cette tournée en Beauce avait une saveur électorale, se contentant toutefois de dire "qu'il était bon parfois de sortir des bureaux et d'y rencontrer des gens du secteur agricole".

Centre de grains

Après avoir visité les installations du Centre de grains de Sainte-Hénédine, construit au coût de \$1.272.710 et dont la Société coopérative agricole Chaudière-Échemin s'est vu accorder une subvention de \$700.000 par l'entremise du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre du programme d'aide à la création de centres régionaux d'entreposage et de traitement des céréales, M. René Lévesque a tenu à rencontrer une centaine d'agriculteurs de ce secteur à la salle du "Relais".

Parlant du zonage agricole, M. Lévesque a affirmé "qu'on se devait de protéger nos terres agricoles, afin de pouvoir produire ce qu'on achète de l'extérieur et assurer une relève à l'agriculture".

De son côté, le ministre Jean Ga-

ron fit savoir "qu'il s'agit du sixième centre de grains à voir le jour au Québec dans le cadre du programme d'aide à la création de centres régionaux de traitement et d'entreposage des grains annoncés par M. Lévesque à l'automne 1978".

"Depuis, dit-il, cinq autres projets ont été annoncés, ce qui porte le total à 15 centres régionaux, n'incluant pas les quatre centres dans le cadre d'un programme spécial pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie."

A l'exception de ces quatre derniers centres, ces infrastructures ont été réalisées sans aucune aide du gouvernement fédéral. Le total des investissements a été de \$16.465.975 et celui des subventions de \$10.440.426 pour une capacité totale de 75.000 tonnes métriques.

Chez M. Réjean Turgeon

C'est dans un parquet d'engraissement que le premier ministre René Lévesque a tenu à rencontrer la relève de demain, soit un jeune éleveur de boeuf depuis 6 ans à Saint-Bernard, M. Réjean Turgeon, âgé de 26 ans.

L'entreprise type de Réjean Turgeon a une capacité de 400 têtes de boeufs et 150 truies d'élevage, ce qui a nécessité des investissements de

\$478.000 et l'aide du MAPAQ a été de \$30.000.

Comme l'a expliqué le ministre Jean Garon "actuellement au Québec, l'on compte 500 parquets d'engraissement pour une capacité de 70.000 têtes et des subventions se totalisant à \$1.5 million".

D'après M. Garon "la production de bovins de boucherie au Québec est bel et bien lancée, car les spécialistes estiment qu'avec au-delà de 100.000 têtes de capacité, le secteur pourra générer un dynamisme tel que les taux de croissance vont pouvoir être beaucoup plus rapides".

Au terme de sa visite chez M. Réjean Turgeon, le premier ministre René Lévesque s'est vu remettre un morceau de boeuf de race Holstein ce qui l'a amené à dire "c'est avec plaisir que je vais déguster du boeuf québécois et non de l'ouest".

A Sainte-Marie

Lors de sa rencontre avec les dirigeants municipaux de Ville Sainte-Marie et les journalistes de la région, M. René Lévesque ne fit aucune promesse, à l'exception de dire "qu'il recommandera à son collègue, le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, de reprendre le

dossier d'une conduite maîtresse d'amenée d'eau à Sainte-Marie et cela le plus positivement possible".

Il s'agit d'un dossier d'au-delà de \$6 millions, et comme l'a fait remarquer M. Lévesque "ce n'est pas des années faciles et l'on ne voudrait pas surcharger les contribuables".

"C'est pourquoi, dit-il, qu'il faudra que les gens soient plus raisonnables dans leurs demandes de subventions".

Dans ce dossier d'une conduite maîtresse d'amenée d'eau, pour les usagers de Ville Sainte-Marie, ce projet comme le fit remarquer le député Adrien Ouellette, ne répond pas aux critères du programme PAIRA, mais il y a possibilité d'obtenir des subventions pour l'agrandissement de l'usine de filtration à Sainte-Marie et l'aménagement d'une nouvelle conduite d'amenée d'eau, à la condition qu'on inclut ces deux dernières réalisations au projet initial.

Quant au dossier de l'agrandissement du boulevard Vachon à quatre voies, le député Adrien Ouellette fit savoir que le dossier est pratiquement complet et qu'un protocole d'entente sera signé bientôt avec la ville de Sainte-Marie.

D'après ce protocole d'entente, la ville de Sainte-Marie procéderait aux travaux d'agrandissement de ce réseau routier, alors que le gouvernement du Québec s'engagerait à construire un nouveau pont sur la rivière Chassey et à défrayer le coût de la pose d'asphalte.

La réalisation de ce projet d'après le député Ouellette est prévue au budget de 1982.

Quoique le pont sur la rivière Chaudière à Ville Sainte-Marie, soit particulièrement dangereux en hiver, le député ne prévoit la construction d'un nouveau pont à Sainte-Marie, que lors de son prochain mandat, tout comme pour celui de Saint-Joseph.

A savoir où l'on était rendu avec l'implantation d'une usine de méthanol, le premier ministre René Lévesque a tout simplement dit "très bientôt, on va entrer dans le méthanol, mais il ne s'agira pas d'un projet pilote car ça été prouvé que c'est rentable".

Quant à l'endroit de l'implantation d'une telle usine, M. Lévesque a clairement laissé entendre que plusieurs régions du Québec peuvent l'obtenir, mais qu'à ce jour aucun droit n'a été arrêté.

Lévesque attaque les libéraux dans Portneuf

par Isabelle JINCHEREAU

(Collaboration spéciale)

DONNACONA — Les quelque 600 Portneufiens réunis hier soir à l'aréna de Donnacona ont accueilli avec fougue les propos cinglants émis par le premier ministre du Québec M. René Lévesque à l'endroit de ses adversaires libéraux dans la région.

Escorté du ministre de l'Agriculture, des

Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, et reçu par M. André Girard, candidat péquiste dans Portneuf, M. Lévesque n'a pas manqué l'occasion de décocher quelques flèches au député sortant du comté, Michel Pagé, qu'il a qualifié carrément d'irresponsable.

Se référant au projet d'implantation d'un CLSC dans la région de Donnacona, un dossier chaud sur lequel le gou-

vernement québécois statuera bientôt, M. Lévesque a accusé le député Pagé de faire la mouche du coche, plus préoccupé à se bâtir un capital électoral plutôt qu'à aider son comté.

M. Pagé a en effet adressé dernièrement une lettre au ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, lui demandant de donner suite à la recommandation du CRSSS pour implanter un CLSC dès le prochain exercice financier.

M. Lévesque a précisé qu'à ce jour, aucun ordre de priorité n'a encore été établi à ce sujet; toutefois, selon lui, les régions les plus sous-équipées seront d'abord desservies.

"Ce n'est pas parce qu'on est à la veille d'une campagne électorale qu'on va jeter des "candies", a précisé M. Lévesque.

Pour sa part, le candidat péquiste, M. André Girard, est aujourd'hui convaincu que la région de Portneuf est prenable aux prochaines élections.

Fort d'une expérience de dix ans à la mairie de la paroisse de Saint-Raymond, M. Girard ne craint nullement d'affronter "le candidat de M. Ryan". Selon lui, le Parti libéral du comté, affligé par la perte de quelque 600 membres, est en perte de vitesse alors que le Parti québécois se retrouve aujourd'hui avec 2.300 membres, soit presque 900 de plus que l'adversaire.

Le Parti québécois de Portneuf lançait également hier sa campagne de financement.



Candidat péquiste, André Girard est prêt pour la campagne électorale.

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

les 6, 7 et dimanche le 8 février

- les pannequets toulousains
- les ris de veau aux morilles
- les choux de Bruxelles frais limousins, les poireaux Vivadois
- les pommes de terre varsoviennes
- la zuppa inglese
- café

Le tout \$4.95

27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

LOTO SÉLECT

Date: 4-2-81

NUMÉRO GAGNANT: 6526

Ventes: \$127,408.50

Mises de 50¢ gagnantes

Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	13	\$2,510.90
dans n'importe quel ordre	118	209.20

DÉCOUPEZ CE COUPON!

OBTENEZ UN SEAU À PRIX D'AUBAINE

\$6.95

Pour économiser et régaler de 5 à 7 personnes, présentez ce coupon et obtenez un seau de 15 morceaux de délicieux poulet à \$6.95 seulement.

Économisez \$1.20

Expiration: 1er mars 1981

La Villa du Poulet

Poulet Frit Kentucky

5550, 3e Av. ouest, Charlesbourg 430, Bayard	392, boul. l'Ormière, Neufchâtel 2577, boul. Père-Lelièvre, Duberger	Coin du Progrès, St-Romuald 128, Côte du Passage, Lévis
7, Belle-Rive, Villeneuve 1099, boul. de la Chaudière, Cap-Rouge	3309, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 2850, Ch. St-Louis, Ste-Foy	186, de l'Espérance 100, La Canadière

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUCHEMIN (Henri) A l'hôpital St-Joseph de Beauveville, le 4 février 1981, à l'âge de 82 ans et 3 mois, est décédé M. Henri Beauchemin, époux de dame Yvonne Gaumond, il demeurait au 235 rue Giguère à Vallée-Jonction. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 février à 14h. Départ du funérarium de la maison Armard Plante Inc. 210 rue Labbé Vallée-Jonction à 13h40, pour l'église de l'Enfant-Jésus et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Georges A. Nadeau, (Thérèse), M. et Mme Gaston Fontaine (Andrée), M. et Mme Jean-Guy Beauchemin, M. et Mme Henri-Paul Labbé (Micheline), M. et Mme René Beauchemin, M. et Mme Pierre Beauchemin, M. et Mme Orlène Hébert jr. (Denise), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, une sœur M. et Mme Bernabe Beaupré (Lucienne), beaux-frères et belles-sœurs, Mme Willie Beauchemin, Mme Albert Beauchemin, Mme Léopold Thibault, M. et Mme Lucien Gaumond, M. et Mme Elphège Gaumond, M. et Mme Albert Guimond. 712791

BENOIT (Jean-Gaudios) — A l'hôpital de St-Raymond, le 4 février 1981, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Jean-Gaudios Benoit, époux en lères noces de feu Alvine Beland, et en 2e noces de Aurèle Lapointe. Il demeurait au 377 rue Lesage St-Léonard. Les funérailles auront lieu samedi le 7, à 15 heures. Départ du salon Coopérative Funéraire Portneuf-Champlain 260 Pettigrew St-Léonard à 14h55 pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles et gendres, M. et Mme Paul-Emile Vézina (Rita), M. et Mme Wilfrid Côté (Rose), M. et Mme Jules Côté (Jeannette), M. et Mme Léonard Plante (Marguerite), M. et Mme Alexandre Côté, une belle-fille Jeannette Lapointe-Benoit, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Salon ouvert de 14 à 17, 19 à 22 heures. 711242

BERNARD (Freddy) — A Val d'Or, le 30 janvier 1981, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Freddy Bernard, autrefois de St-Raphaël. Il était le fils de feu Joseph Bernard et de feu Philomène Thérèse. Il a été exposé et inhumé à Val d'Or le 2 février 1981. En l'absence du corps, un service sera chanté samedi le 7 février à 16h, en l'église de St-Raphaël de Bellechasse. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Aldina (Mme

Freddy Roy), Angéline (Mme Paul Roy), Adrienne (Mme Alphonse Roy), Jeannette (Mme Paul Thibault) ainsi que plusieurs neveux et nièces. 712526

BILODEAU (Lauréat) — A l'hôpital-Dieu, le 4 février 1981, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Lauréat Bilo-deau, époux en premières noces de feu Marthe Mulier et en secondes noces de dame Huguette Duchesneau. Il demeurait au 416 Cardinal, Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu samedi le 7 février à 10h. Départ de la Coop Funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue à 9h30, pour l'église St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille, Julie, sa belle-mère, Mme Bernadette Bouchard, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Raymond Morency (Jeanne D'Arc), M. et Mme Paul Bilo-deau (Gisèle Bégin), M. et Mme Henri Marcotte (Rita), M. et Mme Paul-Eugène Côté (Marguerite), M. et Mme Paul Schram (Marie-Rose), M. et Mme Adrien Deschênes (Marie-Angèle), M. et Mme Jacques Levesque (Denise), M. et Mme Aurélien Bilo-deau (Nicole Poulin), M. et Mme Florent Bilo-deau (Colette), M. et Mme Jean Beland, M. et Mme Guy Duchesneau, M. et Mme Jean-Paul Bouchard, M. et Mme Louis Samolin, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 712277

COMEAU (Evelyn) (McLaughlin) — A l'hôpital-Dieu de Lévis, le 3 février 1981 à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédée dame Evelyn McLaughlin, épouse de feu M. Edmond Comeau. Elle demeurait à St-Malachie comté Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 7 février, à 14h30. Départ du salon funéraire Gérard Lehoullier & Fils 545, 10e Avenue à 14h15 pour l'église St-Malachie et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Joseph O'Farrell (Isabelle), M. et Mme Roger Comeau (Claudette Veilleux), M. et Mme Yvon Comeau (Pierrette Viens), M. et Mme Gilles Lacroix (Patricia), ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert à compter de jeudi, 13 heures. 712249

GIROUX (René) — A Donnacona, le 4 février 1981, à l'âge de 53 ans, est décédé M. René Giroux, époux de dame Thérèse Mathieu. Il demeurait 129 boulevard St-Laurent, Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi, 7 février, à 14h30. Départ du funérarium Roger Benoit et Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona à 14h15, pour l'église Ste-Agnès de Donnacona, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Robert et Carl Giroux, sa mère Mme Gilles Giroux, sa belle-mère Mme J. Raoul Mathieu, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Claude Giroux, M. et Mme François Giroux, M. et Mme Bernard Giroux, M. et Mme Joseph Giroux, M. et Mme Yvon Baillargeon (Lucie Gi-

roux), M. et Mme Jacques Roy (Jeanne Giroux), MM. Pierre et Raymond Giroux, Mmes Monique et Thérèse Giroux, M. et Mme Léon Marcotte (Cécile Mathieu), M. et Mme Maurice Lebel (Renée Mathieu), M. et Mme Jos. Toulgoat (Claire Mathieu), plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. 712530

HOFFMANN (Lise Lamontagne) — A Charlesbourg, le 5 février 1981, à l'âge de 22 ans est décédée dame Lise Lamontagne épouse de M. Jean-Charles Hoffmann. Elle demeurait au 1190, chemin Lucien-LeFrançois, Ange-Gardiens. Les funérailles auront lieu, lundi, le 9 février à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauport à 9h40 pour l'église de l'Ange-Gardiens et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses parents, M. et Mme Jean-Baptiste Lamontagne (Bernadette Grégoire), ses beaux-parents, M. et Mme Léon G. Hoffmann (Liliane Mignot), ses frères et sœurs, Richard (Thérèse Bechard), Claude, Denis, Jean-François, Gilles, Stéphane, Simon, ses beaux-frères et belles-sœurs, Patricia, Chantale (Gaetan Maltais), Alain, Betty, Diane ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures, vendredi. Le salon sera ouvert de 19h à 22h. Pour renseignements 661-9223. 712578

HOULD (H.P.)



— A Québec, le 5 février 1981, est décédé Monsieur H.P. Hould, ex-gérant de la Commission des liquidateurs de Québec, époux de feu dame Annette Tremblay. Il était autrefois de la paroisse St-François-D'Assise. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 février, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Guy Hould (Patricia Connelly), Dr et Mme Roland Hould (Jeannine Williamson), Trois-Rivières, M. et Mme Claude Nadeau (Jeanne), M. et Mme René Hould (Mireille de Marengère) de Hull, Dr et Mme Jean Hould (Colombe Tremblay) de Montréal, M. et Mme John Flores (Pierrette) de la Californie, sa sœur, Mme Fidéle Boudreau, de Montréal, sa belle-sœur, Mme Arthur Leclerc, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 712159

LEBEL (Olivette Marcoux) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 5 février 1981, à l'âge de 68 ans et 5

mois, est décédée dame Olivette Marcoux épouse de feu M. Alexandre Lebel. Elle demeurait au 70 des Cascades, Beauport. Les funérailles auront lieu, samedi, le 7 février à 14h30. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauport à 14h15 pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, Louise (Jean Dion), Nicole, André (Carmen Lapierre), ses frères Emile, Lionel (Marguerite Caouette), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Anne-Marie Dubéau, M. et Mme Paul-René Giroux, Mme Mathilde Grenier, M. et Mme Marcel LeBel, M. et Mme Justin LeBel, Mlle Bernadette LeBel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures, et de 19h à 22 heures. Pour renseignements: 661-9223. 712571

LEBEL (Elisabeth Paradis) — A l'hôpital Ste-Anne de Beauport, le 4 février 1981, à l'âge de 78 ans et 5 mois est décédée dame Elisabeth Paradis, épouse de feu Emile Lebel. Elle demeurait au 8194 rue Royale, Château Richer. Les funérailles auront lieu samedi le 7 février à 10h. Départ du salon funéraire de la Coop. Des Frais Funéraires 7851 ave. Royale Château Richer à 9h45, pour l'église de Château Richer, et de là au cimetière de Beauport. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Paul-Emile Lebel (Marie-Anne), Jean-François (Louise Levesque), Françoise (Léonard Lebel), Mme Louise Paquet, Michel (Rita Corriveau), Monique (Ovila Paquet), Maurice (Jeanne D'Arc Paquet), André (Suzanne Breton), Céline (Jacques Breton). 712452

LEMIEUX (Lucienne) — A Sainte-Foy, le 5 février 1981, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Lucienne Lemieux, fille de feu M. Joseph Lemieux et de feu dame Emilie Sirois. Elle demeurait au 2585 chemin Sainte-Foy. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 Saint-Vallier est. Un service sera chanté samedi, le 7 février, à 14h, en l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où la famille recevra ses condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs et belles-sœurs: Sr Antoinette Lemieux, des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Lévis, Sr Hélène Lemieux, des Dominicaines de Trois-Rivières, Mme Edith Othot, M. et Mme Georges Lemieux (Jeanne Sirois), M. et Mme Marc Lemieux (Rolande Hamel), M. Laurent Lemieux de Montréal, Mme Delima Lemieux de Montréal; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines. 712157

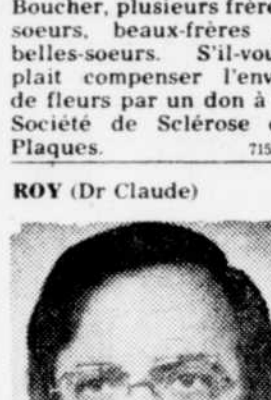
LETOURNEAU (Julia Trudel) — A Québec, le 5 février 1981, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Julia Trudel, épouse de feu Roch Letourneau. Elle demeurait au 1045 boul. St-Cyrille ouest, pavillon St-Dominique, où elle est exposée présentement. Le service sera

chanté samedi le 7 février à 10h, en la chapelle du pavillon St-Dominique, et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Roger Letourneau (Raymonde Lemieux), Mme Madeleine Letourneau Monaghan (Dr Martin Monaghan) ses petits-enfants: Jacques Letourneau, Paule Letourneau, David Monaghan, Hubert Monaghan; sa sœur: Mme Marie-Anne Tremblay; ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Lauretta Trudel de St-Irénée comté Charlevoix, Mme Odile Lemelin de Québec, sœur Léontine Letourneau C.N.D. de Québec, M. et Mme Gérard Poulin (Eglantine) de Québec, Mme Eva Letourneau de Chicoutimi, plusieurs neveux et nièces. La direction a été confiée à la

Coop funéraire du Plateau 712480

PICHE (Alice née Walsh) — A Québec, le 5 février 1981, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Alice Walsh, épouse de M. Herminas Piché. Elle demeurait à St-Augustin et au 1030 de Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi, 7 février, à 10h. Départ du funérarium Roger Benoit et Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona à 9h45, pour l'église Ste-Agnès de Donnacona, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles et gendres, M. et Mme Gilles Lachance (Jocelyne), M. et Mme Michel Boucher (Roselyne), ses petits-enfants Christian, Mireille et Manon Lachance, Denis et Marise Boucher, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. S'il-vous-plait compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société de Sclérose en Plaques. 712532

ROY (Dr Claude)



A Ste-Foy, le 2 février 1981, à l'âge de 49 ans, est décédé Dr Claude Roy, époux de dame Denise Nadeau. Il demeurait au 3053, rue Louvigny, Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Une messe sera chantée samedi, le 7 février, à 15h, en l'église St-Louis-de-France. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Stéphane, Carl, Jean-René et Marie-Claude Roy; ses frères et sœurs: Michel, Suzanne, Nicole et Paule, et de nombreux beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, oncles et tantes. Il exerça sa profession à St-Jean-Port-Joli, à Ste-Foy, et aux Iles Comores d'Afrique. Compenser l'envoi de fleurs par un don au département de médecine sociale et préventive, université Laval, à l'attention du Dr Suzanne Gervais. Vos dons serviront à l'hôpital M. Béni-

les Comores, Afrique. Pour renseignements: 529-3371. 712152



RANCOUR (Claude) A Kansas City, le 4 février 1981, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Claude Rancour, époux de dame Hélène Zakrewska. Il demeurait au 33, Malcolm Circus, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 7 février, à 9h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy à 8h40 pour l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Serge, Danielle et Lise; sa sœur: Mme Louise Rancour. Pour renseignements: 529-3371. 712156

SAVARD (Antoinette-Diane Dion) — A l'Hôtel Dieu de Rivière-du-Loup, le 4 février 1981, à l'âge de 70 ans et 6 mois, est décédée dame Antoinette-Diane Dion, épouse de feu M. Roméo Savard. Elle demeurait à Québec, mais autrefois à Rivière-du-Loup. Les funérailles auront lieu samedi le 7 février à 13h30. Départ de la résidence funéraire Gilles Bernier Inc 226 Lafontaine Rivière-du-Loup à 13h15, pour l'église St-François Xavier, et de là au cimetière St-Charles de Québec. Elle était la mère de M. Bernard Savard Chef de service à l'Hôtel Dieu de Rivière-du-Loup. 712467

SAINT-JACQUES (Madeleine Lemerdy) — A Québec, le 4 février 1981, à l'âge de 56 ans, est décédée dame Madeleine Lemerdy, épouse de M. Alphonse Saint-Jacques. Elle demeurait au 2662 rue Mont-Joli, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi le 7 février, à 10h. Départ du salon Coop funéraire du Plateau 260, des Franciscains à 9h30 pour l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Ste-Foy, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Dominique, François, Annick (Mme Simon Lépine), Isabelle, Catherine, Yves, Laurent, Sylvie, Nathalie, Marie-Paule; sa sœur: Anne (Mme Jean-Pierre Pinot); ses beaux-frères et belles-sœurs: Roger, André (Eliane Lemieux), Claire (Jean-Paul Lortie), sœur Gisèle Saint-Jacques du Bon-Pasteur, Marielle (Marcel Letarte), Jeannine et Jean-Marie (Denise Proulx). 712461

VERRET (Gérard) — Mme Thérèse Verret et sa fille Elisabeth, ainsi que les familles Verret et Plamondon, remercient bien sincèrement parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Gérard Verret, survenu le 28 janvier 1981. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. A tous un cordial merci. 712121

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BOUCHARD (Léo) — Le samedi 7 février 1981 à 15 heures, en l'église Christ-Roi Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Léo Bouchard, époux de dame Yvette Pouliot. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712690

CORMIER (Camille-Henri) — Samedi, le 7 février 1981, à 19h30, en l'église St-Jean Chrysostome, sera célébrée une messe anniversaire de Camille-Henri Cormier, époux de Ginette Legros-Cormier, décédé à Asbestos Hill. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712736

GENEST (Dr Louis-Philippe) — Samedi le 7 février 1981, à 15h, en l'église de Saint-Romuald, sera chanté le service anniversaire du docteur Louis-Philippe

THIBAUT (Henri)



A Québec, le 3 février 1981, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Henri Thibault, fils de feu M. et Mme Napoleon Thibault, demeurant au 433, 10ème rue. A sa demande, le corps ne sera pas exposé et sera conduit au Jardin du Repos pour crémation, sous la direction de la Coop Funéraire de l'Anse 280, 8ème rue. Un service sera chanté en l'église St-Fidèle, samedi, le 7 février à 14h45. Il laisse dans le deuil, son frère et ses sœurs: M. Donat Thibault, Mlle Aldina et Alice Thibault ainsi que plusieurs neveux et nièces. 712265

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

CROTEAU (Camille) — Les membres de la famille Croteau remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Camille Croteau le 12 janvier 1981, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un grand merci. 840309

THIBODEAU (Roland) — Tous les membres de la famille de M. Roland Thibodeau remercient sincèrement parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Roland Thibodeau, survenu le 26 janvier 1981. 712885

VERRET (Gérard) — Mme Thérèse Verret et sa fille Elisabeth, ainsi que les familles Verret et Plamondon, remercient bien sincèrement parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Gérard Verret, survenu le 28 janvier 1981. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. A tous un cordial merci. 712121

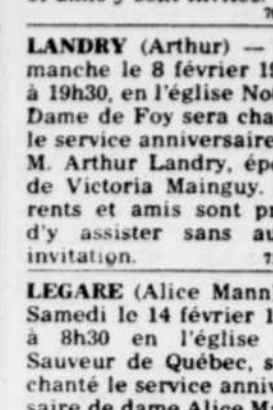
725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BOUCHARD (Léo) — Le samedi 7 février 1981 à 15 heures, en l'église Christ-Roi Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Léo Bouchard, époux de dame Yvette Pouliot. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712690

CORMIER (Camille-Henri) — Samedi, le 7 février 1981, à 19h30, en l'église St-Jean Chrysostome, sera célébrée une messe anniversaire de Camille-Henri Cormier, époux de Ginette Legros-Cormier, décédé à Asbestos Hill. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712736

GENEST (Dr Louis-Philippe) — Samedi le 7 février 1981, à 15h, en l'église de Saint-Romuald, sera chanté le service anniversaire du docteur Louis-Philippe

GENEST (dentiste). Parents et amis y sont invités.



LANDRY (Arthur) — Dimanche le 8 février 1981, à 19h30, en l'église Notre-Dame de Foy sera chanté le service anniversaire de M. Arthur Landry, époux de Victoria Mainguy. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712225

LEGARE (Alice Mann) — Samedi le 14 février 1981 à 8h30 en l'église St-Sauveur de Québec, sera chanté le service anniversaire de dame Alice Mann épouse de feu Joseph Legare. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712287

LETARTE (Mme Georges) — Samedi, le 7 février 1981, à 15 heures, en l'église de Château-Richer sera célébré le service anniversaire de dame Georges Letarte. Parents et amis(e)s sont priés(e)s d'y assister sans autre invitation. 712472

MARTEL (J.-Antonio)



Samedi le 7 février 1981, à 14h, en l'église St-Fidèle de Québec, sera chanté le service anniversaire de M. J.-Antonio Martel, époux en premières noces de feu dame Agnès Thibault, et en secondes noces de dame Gabrielle Belanger. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 840305

OUellet (Marie-Claire Breton) — Un an s'est écoulé déjà, chère épouse, chère mère, depuis que Dieu t'a appelée vers lui. Sois certaine qu'on ne t'oubliera jamais et que l'on gardera toujours dans nos cœurs ton bon souvenir. Samedi le 7 février 1981 à 19 heures en l'église de Boischatel sera célébré le service anniversaire de dame Marie-Claire Breton, épouse de M. Gérard Ouellet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712887

SIMARD (Laura Bedard) — Samedi le 7 février 1981, à 14h30, en l'église St-Pierre-aux-Liens, d'Orsainville, sera célébré le service anniversaire de dame Laura Bedard, épouse de feu M. Henri Simard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712829

760 FAVEURS OBTENUES

BOUCHARD (Léo) — Le samedi 7 février 1981 à 15 heures, en l'église Christ-Roi Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Léo Bouchard, époux de dame Yvette Pouliot. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712690

CORMIER (Camille-Henri) — Samedi, le 7 février 1981, à 19h30, en l'église St-Jean Chrysostome, sera célébrée une messe anniversaire de Camille-Henri Cormier, époux de Ginette Legros-Cormier, décédé à Asbestos Hill. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 712736

GENEST (Dr Louis-Philippe) — Samedi le 7 février 1981, à 15h, en l'église de Saint-Romuald, sera chanté le service anniversaire du docteur Louis-Philippe



Merci à la bonne Sainte-Anne pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. G.F.P. 840304

REMERCIEMENTS sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. J.L. 712509

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.W. 712471

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur reçue. Promesse de faire publier. R.B. 712712

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.P. 712727

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier. A.B. 712605

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.P. 712270

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.D. 712287

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.G. 712710

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. D.G. 712889

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068 ave. Cartier, 529-0739. 704285

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1261. 702573

Pays basque: le roi Juan Carlos a relevé le défi

SAINT-SEBASTIEN (AFP) — Le roi est venu, il a vu, il a vaincu: c'est sur cette impression que s'est achevée hier la visite de Don Juan Carlos au Pays basque, la première d'un souverain espagnol depuis 1929.

Depuis des décennies, le terrorisme qui sévit dans cette région posait un défi au gouvernement central et ni la fin du franquisme, ni le rétablissement de la monarchie et le retour à la démocratie il y a cinq ans, n'ont pu y mettre fin.

En venant au Pays basque au moment où l'Espagne n'a pas de gouvernement et en repoussant à plus tard un voyage aux Etats-Unis qui eût été beaucoup plus commode, le roi, estiment les observateurs, a décidé de relever personnellement ce défi et de s'informer sur place du problème basque.

Depuis l'accueil très froid de Victoria, mardi dernier, jusqu'à l'ultime bain de foule chez les pêcheurs de Fuenterrabia, la réaction populaire est passée progressivement de l'indifférence à une certaine dose de sympathie.

Le roi, note-t-on, a fait preuve de

courage et de sérénité et le Pays basque en a été touché. Dans le reste de l'Espagne, il a été porté aux nues: après l'affront que lui ont fait subir mercredi à Guernica les indépendantistes les plus virulents, des milliers de télégrammes de sympathie ont afflué au palais royal de la Zarzuela à Madrid.

Manifestation matée

Ses adversaires en revanche paraissent s'être attirés l'opprobre de tout ce qu'il y a de modéré au Pays basque. Ils avaient annoncé qu'ils manifesteraient de façon "combative, mais courtoise": les Basques, qui ont vu la scène à la télévision, les ont jugés pour le moins discourtois.

Don Juan Carlos, a-t-on appris dans son entourage, était parfaitement au courant des projets du groupe des élus indépendantistes qui ont failli l'empêcher de prendre la parole mercredi à Guernica, lors de l'esclandre provoqué par 27 députés et conseillers provinciaux de Herri Batasuna, branche politique de l'organisation terroriste ETA militaire.

L'opération "expulsion" a été parfaitement minutée et organisée lors

d'une réunion tenue mardi soir à Bilbao entre le ministre de l'Intérieur, M. Juan Jose Roson, et les responsables du premier contingent de policiers en civils autochtones: une quarantaine de berroiz, des jeunes récemment formés aux dernières techniques policières par une équipe d'instructeurs britanniques.

Sans Madrid

L'intervention rapide de ce groupe anti-émutes a empêché l'entrée en action du service de sécurité de la maison royale, des gardes du corps prêts à dégaier, et elle a permis d'évacuer les tribulations dans un temps record. Plusieurs députés se sont débattus, mais la plupart ont été expulsés sans avoir eu le temps de se défendre.

Autre conséquence lourde de sens politique, notent les observateurs, l'affaire a été réglée entre Basques. La garde civile et la police nationale, toutes deux cordialement détestées, sont demeurées sagement en dehors du périmètre de l'antique parlement.

Pour la première fois dans l'histoire moderne du Pays basque auto-

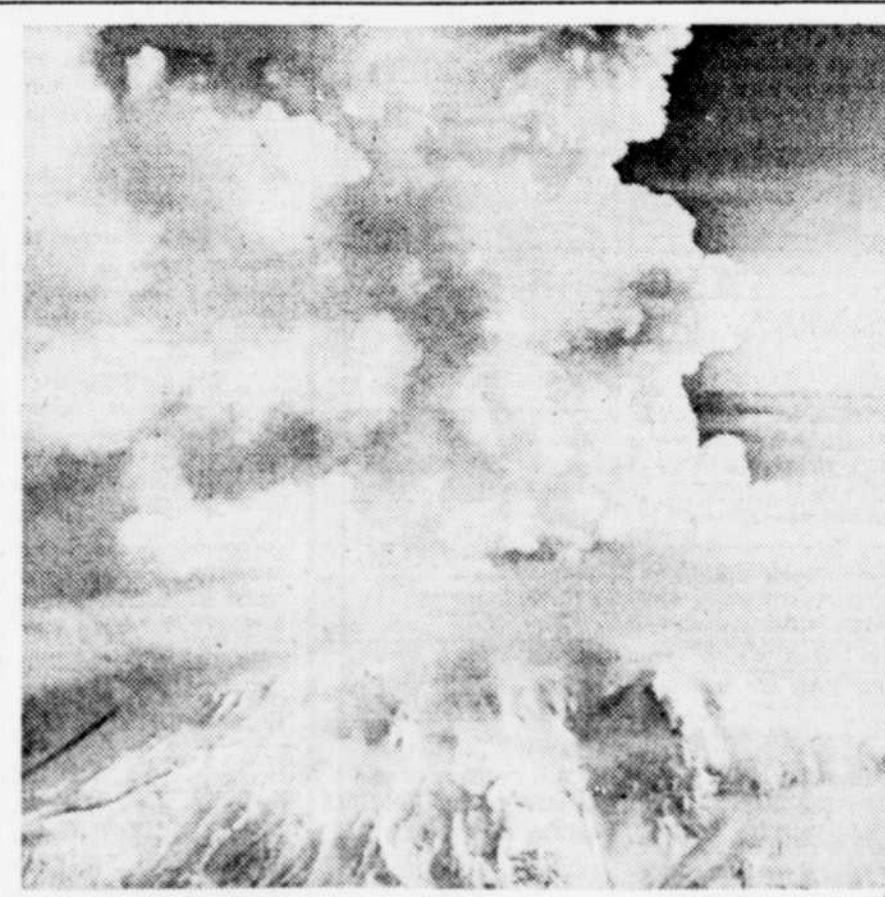
chtone, la répression n'a pas été le fait de Madrid. Pour la première fois aussi, le Parti nationaliste basque au pouvoir, PNV-conservateur, a pleinement assumé ses responsabilités aux côtés du chef de l'Etat espagnol, contre les indépendantistes.

Piège à rebours

Ces derniers ont été expulsés sous les huées de leurs collègues du PNV, du Parti socialiste et de la branche basque du Parti communiste, dont les applaudissements unanimes, destinés à couvrir l'affront qui venait d'être infligé au roi, ont fait des députés de Herri Batasuna les parias d'une assemblée, dont ils avaient d'ailleurs jusqu'à présent boycotté systématiquement les travaux.

Venus à Guernica à la seule fin d'empêcher le roi de parler, ils sont tombés dans leur propre piège.

Seul, au cours de cette visite, le parti Euzkadi Euzguerra, branche politique de l'ETA politico-militaire, est resté neutre, mais cette neutralité n'a fait qu'accentuer l'isolement des indépendantistes les plus durs.



Le réveil du volcan

Le volcan du mont St. Helens est de nouveau entré en activité hier après plusieurs mois de silence. La colonne de fumée et de cendres a atteint une hauteur de cinq



★ REPORTAGES ★ BANDES DESSINÉES ★ CONCOURS ★ MESSAGES ★ JEUX ★

DANS **LE JOURNAL DES JEUNES** CAHIER



Garneau
PAPETERIE
Tout pour la maison, l'école
ou le bureau.
34, SAINTE-ANNE

LE SOLEIL



Employez
CARRIÈRES
ET PROFESSIONS
LE SOLEIL
647-3266

85e année, no 35
46 pages 3 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 6 FÉVRIER 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.60
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 45¢ Québec 25¢

C'est parti!

Le 27e Carnaval de Québec est officiellement commencé et Mireille Rondi, duchesse de Montcalm, en a été choisie la reine, hier soir, devant plus de 10.000 personnes. A travers les feux d'artifice qui soulignaient son couronnement, Mireille 1ère a versé la larme traditionnelle...

page A-9



Le Soleil, Reynold Lavoie



Le Soleil, Reynold Lavoie

Lise Payette quitte la politique

par J.-Jacques SAMSON

La ministre Lise Payette, l'une des principales têtes d'affiche du gouvernement de M. René Lévesque, ne sera pas candidate aux prochaines élections générales dans la circonscription électorale de Dorion. Elle devait y affronter un adversaire qui promettait une lutte farouche, M. Henri-François Gauthier, ex-chef de l'aile québécoise du Nouveau Parti démocratique passé au Parti libéral depuis la campagne du NON au référendum de mai dernier.

Mme Payette a expliqué qu'elle "s'absente" de la vie politique pour retrouver sa liberté de parole et prêcher la souveraineté ou l'indépendance politique du Québec.

La ministre d'Etat au développement social et à la condition féminine ne participera pas à la prochaine campagne électorale mais n'a

pas écarté la possibilité d'un retour dans l'arène à l'occasion de la campagne à la chefferie du Parti québécois, quand M. René Lévesque tiendra sa révérence.

"Je ne planifie jamais à l'avance", a simplement répondu Mme Payette. Mais elle a surtout insisté sur son repli temporaire. "On ne quitte pas la politique, on s'absente seulement", a dit M. Robert Burns, rappelait Mme Payette. Je ne sais pas encore si je dois vous dire adieu ou au revoir (...). Les femmes, c'est bien connu, n'ont pas de plan de carrière (...). Nous n'avons pas de plan de carrière mais, comme disait ma grand-mère, nous avons de la suite dans les idées."

L'ex-animatrice vedette de Radio-Canada a indiqué qu'elle avait pris cette décision à la fin du mois

(Suite à la page A2, 1re col.)

Lévesque accepte à regret, page A-2

la déclaration de Mme Payette, page A-7

Traversier-rail: le dossier est débloqué

page A-5

Lafleur gagne en même temps que les siens

page C-1

Pas d'ingérence britannique

Le Haut-commissaire britannique, Sir John Ford, en niant les accusations d'ingérence portées contre lui, évoque la possibilité d'une "collision" entre le Canada et la Grande-Bretagne à propos du rapatriement de la constitution canadienne.

page B-1

Reprise des pourparlers en Pologne

L'Eglise est intervenue dans le débat qui se réchauffait entre le syndicat Solidarité et l'Etat polonais et le dialogue a repris entre les parties en même temps qu'ont cessé les grèves amorcées.

page C-16

Sommaire

Annonces classées C-4 à C-14
Arts et spectacles A-11 et A-13
Bridge C-9
Carrières et professions B-4
Décès C-15
Economie-finances B-2 et B-3
Editorial A-6
Feuilleton A-13
Horoscope C-10
Information régionale A-4 et A-5
Mot mystère C-5
Mots croisés C-11
Où aller à Québec A-13
Page des lecteurs A-8
Page documentaire A-7
Patron C-12
Pierre Champagne A-9
Sport C-1 à C-3
Télévision C-15 et A-12



Le Soleil, Gilles Lafond

M. Patrick Ouellet, conducteur de l'autobus no 30, montre le trou causé par la chute d'une poutre de métal sur le toit de son véhicule, un peu avant midi, hier, à place d'Youville.

Trois blessés légers Une poutre de métal tombe et transperce le toit d'un autobus

par Michel TRUCHON

La douzaine de passagers d'un autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec ont eu la surprise de leur vie, hier midi, près de place d'Youville, quand une poutre de métal tombée d'un chantier de construction a transpercé le toit du véhicule.

Seulement trois personnes, et c'est un miracle selon des témoins, ont subi des blessures mineures lors de cet accident insolite.

M. Michel Amyot, 37 ans, du 265 de la 54e Rue ouest à Char-

lesbourg, est sans doute celui qui est passé le plus près de la mort.

"J'ai entendu comme une détonation. Je croyais que c'était le moteur qui avait explosé et je me suis immédiatement levé en entendant le bruit", a raconté M. Amyot dans une entrevue téléphonique au SOLEIL.

La poutre, qui traversait le toit de l'autobus à ce moment, soulevant un nuage de débris de verre, s'immobilisa contre le siège où il était assis et le frappa au dos.

M. Amyot n'a ressenti qu'une légère douleur et n'a pas jugé bon

(Suite à la page A2, 3e col.)

Economie: Reagan promet de mettre fin au désordre

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a déclaré hier soir que les Etats-Unis connaissent aujourd'hui "le plus grand désordre économique" depuis 1930, sont menacés d'une "calamité économique de grande envergure" et qu'il est grand temps de "changer le cours des choses".

Dans un discours télévisé prononcé à la Maison Blanche, il a annoncé que, pour sortir de cette situation, il présentera au Congrès le 18 février prochain un programme économique détaillé et prévoyant notamment une réduction des dépenses "de pratiquement tous les mi-

nistères" (sauf celui de la Défense) et une réduction de 10 pour 100 de l'impôt sur le revenu "au cours de chacune des trois prochaines années".

Le président a utilisé des tableaux et des courbes pour expliquer ses plans, sortant même à un passage un billet de \$1 et quelques pièces de monnaie pour illustrer la diminution du pouvoir d'achat.

Le président a passé la première partie de son exposé à dresser un sombre tableau de l'économie américaine. "On a perdu le contrôle du budget fédéral", a-t-il dit en soulignant que depuis 1960 "la po-

pulation américaine n'a augmenté que de 23,3 pour 100" cependant que le budget fédéral "a progressé de 528 pour 100".

"Nous venons d'avoir, deux années de suite, une inflation à deux chiffres, a déclaré M. Reagan. C'est la première fois depuis la Première Guerre mondiale. Sept millions d'Américains souffrent de la tragédie du chômage. Si on les alignait, ils formeraient une colonne allant de la côte atlantique à la Californie."

Le président a souligné la forte baisse du pouvoir d'achat du dollar

(Suite à la page A2, 2e col.)

Télédiffusion des débats L'enregistrement de conversations avait été ordonné

par Paul BENNETT

Un haut fonctionnaire du secrétariat de l'Assemblée nationale aurait demandé à un subalterne d'enregistrer des conversations privées afin d'obtenir des informations sur certains événements survenus au Service de radiotélévision des débats.

Selon le rapport commandé par le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. René Blondin, le directeur général des Communications, M. André Beaulieu, aurait demandé à un technicien de la radiotélévision des débats d'enregistrer des conversations privées en studio, présumément entre l'animateur Richard Thibault et le réalisateur Marcel Beauchesne.

Pourtant, hier, sur les ondes de Radio-Canada, M. Blondin a démenti catégoriquement que lui-même ou un de ses fonctionnaires aient jamais autorisé l'enregistrement de conversations privées visant à accumuler des preuves contre MM. Thibault ou Beauchesne.

Selon M. Blondin, c'est un employé préposé à l'enregistrement des débats de l'Assemblée nationale qui aurait malencontreusement enregistré certaines conversations, sans que personne ne lui en donne l'ordre.

"C'est un geste malheureux qui a été fait par un employé qui n'était pas au courant", de soutenir M. Blondin, qui a répété que jamais "la" bobine enregistrée n'avait servi de preuve contre quiconque.

"Je ne peux même pas dire qui parlait, précise M. Blondin. Je n'ai jamais écouté les bobines, personne ne les a jamais écoutées dans mon personnel." Ce n'est qu'au cours de l'enquête, dit-il, qu'il a appris l'existence de telles bobines.

Il a aussitôt exigé que celles-ci soient détruites et a demandé au directeur de la radiotélévision des débats, M. Marcel Rheault, d'émettre une directive afin que l'équipement électronique mis à la disposition du personnel de la radiotélévision des débats ne serve pas à d'autres fins que la retransmission des débats.

Le rapport commandé par M. Blondin sur les événements survenus au Service de radiotélévision des débats donne un autre son de cloche. Parmi les "maladresses administratives" reprochées à certains fonctionnaires de l'Assemblée nationale, on note entre autres celles-ci:

— "Demande de M. André Beaulieu (directeur général des Communications) à M. (nom du technicien)

(Suite à la page A2, 4e col.)

la météo de jacques bureau pour le week-end

Une fin de semaine qui devrait être propice aux activités extérieures s'annonce encore une fois. Les températures, quoique sous la normale de saison, seront cependant plus élevées qu'au cours des derniers jours. Un peu de neige viendra s'ajouter samedi et dimanche, bien que faiblement. Samedi un peu de neige, quelques centimètres, des vents de l'est et sud légers alors que dimanche, cette neige cessera d'ouest en est et les vents en provenance du sud-ouest reprendront. Il fera également plus froid vers la fin de la journée, bien que les accumulations de neige seront en général faibles, le tout sera suffisant pour reblanchir en certains endroits. Les régions de la Floride qui ont connu un temps froid depuis mercredi devraient voir les températures s'élever un peu au cours des prochains jours. Bon Carnaval, les conditions s'y prêtent bien.

détails, page C-4

Papeterie: la décision semble prise

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil
MATANE — La vallée de la Matapédia saura prochainement si elle accueillera une papeterie.

A l'issue d'une rencontre marathon de dix heures qui s'est terminée hier matin, à 6h, à Ottawa, le

ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Béné, et le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, se sont mis d'accord sur une proposition à offrir aux Matapédiens.

Dans un communiqué conjoint,

les deux ministres affirment maintenant "avoir en main toutes les données nécessaires" concernant l'implantation d'une papeterie dans le Bas-Saint-Laurent — Gaspésie. Les deux ministres ont convenu de transmettre la proposition à "des représentants de la population et les consulteront sur les modalités d'une

rencontre avec la population de la vallée".

Une réunion au sommet aura lieu pour préparer la rencontre avec la population. Hier, le Ralliement populaire pour la papeterie de la vallée de la Matapédia a été contacté à ce sujet. En après-midi et en soirée, le ralliement s'est réuni pour examiner

la situation. Le lieu de la réunion préparatoire n'a pas été fixé, laisse entendre le ralliement: ce pourrait être à Ottawa, Québec ou dans la vallée. "Est-ce que nous allons les rencontrer sur leur terrain?", se demande le ralliement.

Des rumeurs veulent que les

deux ministres se soient rencontrés pour parler de projets de remplacement pour la vallée. "Je me demande où on a pêché cela, j'imagine que cela infirme les rumeurs, commente mystérieusement un attaché politique de M. Bérubé. Les ministres ont discuté de projets... papeteries."

Pas de Québécois parmi les Juno

TORONTO (d'après PC) — Si aucun Québécois n'a été couronné, la petite compagnie True North est sortie grande gagnante de la soirée des prix Juno, les artistes qui enregistrent chez elle ayant raflé cinq trophées sur six.

Voici d'ailleurs la liste des gagnants des prix Juno pour 1981, présentés hier soir par la Canadian Academy of Recording Arts and Sciences pour honorer les artisans de l'industrie du disque au Canada:

— Compositeur de l'année: Eddie Schwartz (Hit Me With Your Best Shot)

— Ingénieur du son de l'année: Mike Jones

— Microsillon international de l'année: The Wall (Pink Floyd)

— 45 tours international: Another Brick in The Wall (Pink Floyd)

— Meilleur microsillon pour enfants: Singing 'n' Swinging (Sharon, Lois and Bram)

— Pochette: Jeannette Hanna (We Deliver)

— Groupe de l'année: Prism

— Chanteur country: Eddie Eastman

— Chanteuse country: Anne Murray

— Groupe country: Good Brothers

— Instrumentiste: Frank Mills

— Groupe le plus prometteur: Powder Blues

— Microsillon classique: Stravinsky et ballades de Chopin (Arthur Ozols)

— Microsillon de jazz: Present Perfect (Rob McConnell et Boss Brass)

— Chanteur de l'année: Bruce Cockburn

— Chanteuse de l'année: Anne Murray

— Artiste folk de l'année: Bruce Cockburn

— Chanteur le plus prometteur: Graham Shaw

— Chanteuse la plus prometteuse: Carole Pope

— Producteur de l'année: Gene Martynec

— Microsillon de l'année: Greatest Hits (Anne Murray)

— 45 tours de l'année: Could I Have This Dance (Anne Murray)

— Echo Beach (Martha and The Muffins), à égalité.

Mme Joni Mitchell, de la Saskatchewan, a accédé au Canadian Music Hall of Fame, y rejoignant le regretté Guy Lombardo, Oscar Peterson, Hank Snow et Paul Anka.



Le compositeur et interprète Joni Mitchell a reçu du premier ministre Trudeau la plaque commémorant son admission au "Canadian Music Hall of Fame".

Les gens de la vallée ont une humeur maussade

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil
MATANE — La population de la vallée de la Matapédia a l'humeur maussade alors que la décision politique d'implanter ou non une papeterie dans la vallée semble à la veille d'être prise.

"Il nous faut la papeterie, raconte une femme de Causapscal, Mme Lise Parent. Nous sommes la seconde région la plus défavorisée du Canada. C'est grave, ça. Si ça continue, la situation peut dégénérer comme à Cabano et même pire."

"La vallée, c'est une main de velours dans un gant de fer. Des gens voient la main de velours pour l'instant. Attendez de nous voir sortir le gant de fer!"

Jusqu'où iront les Matapédiens dans leur revendication pour obtenir la papeterie? Le Ralliement populaire a orchestré trois rassemblements d'envergure jusqu'ici: le 19 janvier, à Amqui, 2.000 personnes (la population de la vallée est de 22.000) manifesta; vendredi, le 30 janvier, ils étaient 3.000 manifestants; mercredi, plus de 500 femmes se réunissaient, à Amqui, pour appuyer la lutte.

Où mène l'action? "A la papeterie", répond invariablement le ralliement. Jusqu'à maintenant, elle a surtout attiré les médias et beaucoup de policiers.

Provocation?

"Nous ne nions pas qu'il y a des unités de support à Amqui", dit un porte-parole de la Sûreté du Québec. Les Matapédiens voient d'un mauvais oeil l'arrivée de ces touristes "un peu particuliers".

"Les policiers", laisse tomber une citoyenne de Saint-Noël, Mme Henriette Otis. Ils veulent provoquer des émeutes et des chicanes. Nous ne voulons pas de violence mais, si ça continue, les gens peuvent se choquer." Un passant complet: "Pour-

tant, si il y a violence, cela ne servirait qu'à nous "caler" davantage".

Il y a de la poudre dans l'air mais rien n'indique un recours pour l'instant à des actions violentes. "Je suis un simple citoyen, témoigne M. Paul-Yvan Deléglise. Je suis un pacifique, les gens de la vallée également. Cependant, il y a une centaine de policiers ici. Le seul fait d'avoir une telle délégation, ça attire la violence."

Rivalité

"La vraie violence, poursuit M. Deléglise, c'est de refuser à la vallée la possibilité de prendre son essor économique. Je trouvais absurde que les gouvernements disent non. Nous réclamons notre dû, notre part de la richesse collective."

"Les gouvernements ont fait des études dans la vallée, ils n'ont jamais investi, enchaîne M. Deléglise. Les gens des régions comme Québec et Montréal ne peuvent comprendre l'importance de l'usine. Ils ont chez eux des sources de revenus inépuisables. La papeterie, ce serait le coeur de l'économie de la vallée."

"Il y a des gens à Matane et à Rivière-du-Loup qui s'apprennent à cueillir l'usine, bien assis dans leur fauteuil, termine M. Deléglise. Ils regardent nos manifestations à la télévision. Nous, il nous faut nous battre dans la rue pour obtenir notre dû."

Les gens acceptent-ils un projet de "remplacement"? "Un projet de remplacement, ce sera encore une promesse, décrie Mme Diane Bérubé. Matane a toujours eu les projets et nous, les promesses."

Un journaliste de la vallée conclut: "Les gens sont écoeurés des deux ministres. Nous sommes rendus dans un cul-de-sac. S'il ne se prend pas de décisions bientôt, je crains qu'à un moment donné, les organisateurs perdent le contrôle et qu'il arrive des choses regrettables".

Une poutre...

(Suite de la première page)

conduisait l'autobus de la CTCUQ qui arrivait en fin de parcours numéro 30, en provenance de Lac-Saint-Charles. Le véhicule roulait lentement en s'engageant sur la rue Dufferin, entre les rues d'Aiguillon et Saint-Jean. L'arrêt suivant est de l'autre côté de la rue Saint-Jean.

"J'ai entendu un bruit de métal. J'ai tout de suite pensé que j'avais frappé quelque chose mais, en regardant dans mes rétroviseurs extérieurs, je n'ai rien vu de spécial. En jetant un coup d'oeil dans le rétroviseur intérieur, j'ai aperçu cette poutre rouge en plein milieu de l'autobus..." a-t-il confié, hier après-midi, au SOLEIL.

Selon lui, il est heureux qu'il n'y ait pas eu plus de passagers dans le véhicule. Ce faible nombre s'explique par le fait que c'était presque la fin du parcours.

"Les gens ont gardé leur calme", souligne M. Ouellet.

Le chauffeur précise que la poutre de métal, longue d'une quinzaine de pieds, a heurté le toit et a pénétré dans l'autobus en diagonale, un peu en avant de la porte arrière.

Pas d'effolement

M. Patrick Ouellet, 50 ans,

Chantier

D'après les constatations des agents Jacques Vandal et Normand Turcotte, de la police de Québec, la poutre métallique un fer angle de quatre pouces de côté et long de 12 à 15 pieds, est tombée du toit de l'édifice en construction entre les rues d'Aiguillon et Saint-Jean, sur l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Entre l'édifice de quatre étages et l'endroit où l'autobus a été frappé par la poutre, il y a une trentaine de pieds. Les vents n'étaient pas particulièrement violents hier midi. L'accident est survenu un peu avant midi et il semble qu'il y avait des personnes qui attendaient l'autobus n° 8, sur le trottoir doté d'un toit de protection en contreplaqué.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au

numéro 390, rue St-Vallier, est, Québec,

GILK 736, par Le Soleil Limitée. Courrier

de la deuxième classe - Enregistrement no

12007

On sait que le rapport soumis à

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi)

4-7-5

Informations: 643-8990

le mot du jour

Des emplettes

Un correspondant met le

doigt sur "magasinage". Ce mot

est dans les dictionnaires qui pré-

sistent bien qu'au Québec, c'est

l'action de magasiner. Entre le

"shopping" des Français et le

"magasinage" des Québécois, on

opte pour ce dernier.

Pierre BELLEAU

Le prix Duvernay à Claude Jasmin

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de décerner le prix Duvernay 1980, son grand prix annuel de littérature, à l'écrivain Claude Jasmin pour l'ensemble de son oeuvre de romancier, de dramaturge, d'essayiste et de chroniqueur.

Le prix Duvernay, fondé en 1944, est le plus ancien des grands prix annuels de la SSJBM et comprend la

médaille "Bene merenti de patria" et une bourse de \$1.500. Parmi les romanciers à qui il a été attribué depuis sa fondation, on remarque les noms de Germaine Guèvremont, Félix-Antoine Savard, Léo-Paul Desrosiers, Ringuet, Gabrielle Roy, Jacques Ferron et Jacques Godbout.

Claude Jasmin a conquis la notoriété avec la parution de sa trilogie autobiographique, commencée en

1972: "La petite patrie", "Pointe-Camel Boogie-Woogie" et "Sainte-Adèle-la-Vaiselle", et l'adaptation télévisée de ces oeuvres lui a valu le succès et la ferveur du plus large public. Mais c'est en 1980 qu'il s'était imposé comme écrivain avec la publication coup sur coup de deux romans: "Et puis tout est silence" et "La corde au cou" (prix du Cercle du Livre de France). En 20 ans, il a fait éditer près de 25 ouvrages. De son

oeuvre romanesque, citons encore: "Ethel et le terroriste" (prix France-Québec, nombreuses traductions), "Pleure pas Germaine", "Le loup de Brunswick City". Son dernier roman, "La sablière", publié chez Lemac à Montréal et coédité chez Laffont à Paris, vient d'être couronné prix France-Canada. L'automne dernier, son premier livre de contes pour enfants paraissait: "Les contes du sommet bleu".

Lise Payette...

(Suite de la première page)

d'août et qu'elle en avait avisé le premier ministre à ce moment.

Missionnaire de la souveraineté

Mme Payette n'a pas caché que la décision du Conseil national du Parti québécois, en décembre, de mettre en veilleuse son option fondamentale pour tout le prochain mandat du gouvernement, s'il est reporté au pouvoir, "l'inquiétait".

Elle n'a pas cherché à contrer cette tangente que prenait le parti parce que c'est difficile, dit-elle, pour un ministre, de s'imposer ainsi. Elle croit toutefois que le PQ est assez ouvert pour que la discussion se fasse sans risque de brisure et s'y appliquera.

Le gouvernement du Québec a été forcé par les résultats du référendum de "faire du fédéralisme renouvelé" et le parti a décidé de ne pas tenir un nouveau référendum sur la souveraineté-association pour toute la durée d'un second mandat, s'il l'obtient. Mme Payette en est venue à la conclusion que l'ap-

partenance au gouvernement et la solidarité ministérielle comportent des entraves à la liberté de parole; que l'Assemblée nationale est souvent un grand cirque et pas nécessairement la meilleure tribune pour faire avancer une thèse politique et que les tâches politiques quotidiennes d'un élu l'empêchent de se livrer pleinement à l'avancement de l'idée de la souveraineté du Québec dans la population.

Mme Payette croit que ce n'est surtout pas le moment de cesser de parler de la souveraineté quand les derniers manœuvres constitutionnelles du gouvernement fédéral ont amené de nouveaux Québécois à adhérer à cette idée. "Et pour le faire, je dois reprendre mon droit de parole."

La ministre, qui conservera son poste jusqu'à la formation du prochain gouvernement, veut d'abord pouvoir réfléchir au Québec de demain; dit avoir envie d'écrire, et veut chercher, avec d'autres qu'elle n'a pas identifiés, la voie d'accès du

Québec à la souveraineté. "Pour moi, la souveraineté et l'indépendance sont la même chose, a expliqué Mme Payette. L'association économique est nécessaire. Est-ce qu'elle doit venir avant, après, avec ou sans trait d'union (la souveraineté-association), c'est ce que je veux essayer de trouver."

Dans son analyse de la défaite référendaire de son parti, Mme Payette a soutenu que "si le gouvernement de M. Robert Bourassa n'avait pas été si mauvais, le Parti québécois aurait eu quatre années de plus pour se préparer et préparer la population et c'est peut-être ce qui a fait la différence dans le résultat."

Mme Payette affirme ne rien regretter, pas même l'affaire des Yvettes qu'elle a déclenchée au début de la campagne référendaire, elle soutient que personne dans le parti ne lui a fait des reproches pour cette erreur stratégique et a indiqué, en réponse aux journalistes, que la direction du parti ou M. Lévesque n'ont pas exercé de pressions pour qu'elle demeure sur les rangs pour maximiser les chances de réélection du PQ dans Dorion ou sur la scène provinciale.

La ministre a pris toute la presse parlementaire par surprise en convoquant une conférence de presse à deux heures d'avis pour annoncer sa retraite hâtive. Elle a répondu à toutes les questions sur un ton très serene, détendu, mais avec la tranquillité assurée qui la caractérisait devant les caméras d'"Appelez-moi Lise".

Pas de recul pour les femmes

Mme Payette ne craint pas un recul pour la cause de la condition féminine après l'élan qu'elle a donné à ce ministère d'Etat. "Ce n'est pas la structure qui compte, a-t-elle expliqué, mais la volonté politique. La condition féminine n'a jamais tenu autant de place dans la vie politique qu'actuellement (...). Les trois partis politiques en présence savent parfaitement qu'ils ne peuvent se faire élire sans tenir compte des re-

Economie:...

(Suite de la première page)

depuis 20 ans, la forte augmentation de la dette nationale, passée de \$284 milliards en 1960 à \$934 milliards aujourd'hui. "Ce chiffre dépasse l'entendement", s'est-il écrié.

Limite atteinte

M. Reagan a souligné que les Américains sont "arrivés à la limite de leur capacité à supporter une augmentation du poids de la fiscalité". Il a indiqué notamment que "les sociétés américaines sont tellement imposées qu'elles sont en voie de devenir incapables d'être compétitives sur le marché mondial".

"Il est grand temps de reconnaître que nous sommes arrivés à un tournant", a-t-il dit.

"Nous ne pouvons nous permettre, a-t-il ajouté, de retarder la mise en oeuvre d'un programme économique visant à la fois à réduire la fiscalité, afin de stimuler la productivité, et à diminuer la croissance des dépenses du gouvernement afin de réduire le chômage et l'inflation."

Si "fondamentalement notre système est sain", a estimé M. Reagan, les vieilles méthodes pour venir séparement à bout de l'inflation et du chômage sont dépassées. "Il est temps d'essayer quelque chose d'autre, a-t-il dit. Nous n'avons pas à choisir entre l'inflation et le chômage. Les deux sont liés. Nous devons agir maintenant, a-t-il répété, et nous ne devons pas être timides."

Les compressions budgétaires ne se feront pas "au détriment des vrais besoins", a assuré M. Reagan, qui a promis de "libérer l'énergie et le génie du peuple américain". Mais il n'a donné aucune précision sur la façon dont les Américains devront se serrer la ceinture.

Le président "a tendu la main de la coopération au Congrès" et terminé en appelant les Américains à n'être guidés que par "l'intérêt national" et à faire preuve d'une "nouvelle volonté pour reconstruire les fondements de la société" américaine.